

le petit



SEPTEMBRE 2024 • N° 377

FORÉZIEN

ISSN 1145 - 6280

Mensuel d'informations de la ville de FEURS

Fête patronale
31 août et 1^{er} septembre

Courses hippiques
1^{er} et 2 septembre



Photo : Jean-Michel BERHAULT

Dans ce numéro
*9 pages spéciales sur
la flamme olympique à Feurs*

À la une • p 3 à 5

Fête patronale
Les deux Glorieuses
25^e rencontre des collectionneurs

À ne pas manquer • p 6

Forum des associations
L'agenda

Évènement • p 7 à 15

Passage de la flamme olympique :
une liesse extraordinaire

Actualités • p 16 à 19 et 22 à 25

16 ans et déjà auréolées du titre de meilleur apprenti de France
Visite préfectorale
L'ancien réseau téléphonique cuivre s'arrête en janvier 2026
Deux nouvelles cartes pour randonner dans le Forez
Personnel municipal : départs à la retraite et médailles
Silence, moteur, ça tourne !
Christine Billard élue 8^e adjointe
Souvenons-nous, pour toujours !
Des clés USB pour les futurs collégiens

Le temps fort du mois • p 20 et 21

Le chantier
de la route de Valeille
et de la rue Marc Seguin

Histoire - Petite Histoire • p 26 à 31

Marguerite Couvin : soldat sans uniforme des forces françaises combattantes
Il y a quarante ans, un attentat à l'explosif détruisait l'entrée du centre des impôts

Animations - manifestations • p 32 à 37

Championnat régional d'ULM
Des dinosaures à l'exploration spatiale
Club des fils d'argent
Journée découverte de la Retraite sportive
34^e randonnée VTT gravel
Nouveau bureau et nouvelle saison pour Scènes en Forez
Un marché paysan pour la fête de l'Amap
Du rock avec Minnie Marks
Exposition mycologique et botanique
Spectacle d'illusion avec Thibaut Del Corral
Concert d'orgue

État civil et hommage • p 38**Commerces • p 39****Zoom sur**

Il y a 80 ans, la Libération de Feurs



Les membres du conseil municipal de la Libération, le 27 août 1944.

Photo : Louis MOUNIER

Le 27 août 1944, Feurs est redevenue une ville libre. La commission spéciale mise en place par le régime de Vichy est congédiée.

Le conseil municipal de la Libération s'est installé à l'hôtel de ville.

Antoine Drivet était élu maire, César Villemagne, 1^{er} adjoint et Pierre Gapiand, 2^e adjoint. Les conseillers municipaux étaient MM. Pariel, Girard, Boyer, Fétinet, Badieu, Blanchard, Bonnet, Chenevard, Henry, Gouget, Couturier, Bonhomme, Gapiand et Beau. Ce dernier étant en captivité, il est temporairement remplacé par Fleury Dory.

Soyons reconnaissants envers ceux qui ont sacrifié leur vie pour nous offrir la liberté que nous avons aujourd'hui. Rappelons-nous de leur courage, de leur dévouement, et de leur engagement envers une cause plus grande qu'eux-mêmes.

En commémorant ces événements historiques, nous honorons la mémoire de ceux qui ont lutté pour que la France vive libre. Nous perpétons leur héritage et nous nous engageons à ne jamais oublier leur sacrifice.

En ce 80^e anniversaire de la libération de Feurs, prenons le temps de nous souvenir, de réfléchir sur notre passé, et de célébrer le courage et la résilience de ceux qui ont combattu pour un avenir meilleur.

Ne laissons jamais l'histoire se diluer dans l'oubli, mais gardons toujours vivante la flamme de la mémoire et de la gratitude envers nos héros et martyrs.

Le petit FOREZIEEN N° 377

SEPTEMBRE 2024 - ISSN 1145-6280

Mensuel d'informations de la ville de Feurs
édité par la mairie de Feurs, 4 bis place Antoine-Drivet
B.P. 131 - 42110 Feurs - Tél. : 04 77 27 40 08

Courriel rédaction : mairie.petitforezien@feurs.fr

Courriel publicité : mairie.petitforezien.pub@feurs.fr

Directrice de la publication : Marianne Darfeuille

Chef de rédaction : François Perrot

Photos : François Perrot - Publicité : Margaux Forel

Mise en page : Xtreme Com - 42110 Civenes - 04 77 26 61 77

Impression : Imprimerie Chirat - 42540 Saint-Just-la-Pendue

Tirage : 7 600 exemplaires ; onze numéros/an

Distribution : Médiapost - Dépôt légal à parution.

Magazine imprimé avec des encres végétales.

Le Petit Forézien sur internet : www.feurs.org





C'est toujours un plaisir d'emmener les enfants à la fête foraine pour « faire des manèges ».

Fête patronale

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre

La fête patronale de Feurs est toujours le symbole de la rentrée. Elle marque en effet, pour de très nombreux Foréziens, la fin des vacances. C'est donc un week-end important pour toutes et tous qui vont se retrouver pour assister, samedi soir au feu d'artifice. Il y aura aussi un grand concert. Bien naturellement les attractions foraines vont faire bien des heureux, tant auprès des petits que des adolescents.

Le programme détaillé ainsi que les horaires seront communiqués sur les réseaux sociaux de « Feurs en fête ».



Le feu d'artifice sera tiré depuis le centre de l'hippodrome comme les années précédentes.

OPPORTUNITÉ EXCLUSIVE - FEURS



1600m² DE LOCAUX COMMERCIAUX
Modulables à partir de 200m²

Surfaces brutes divisibles | Stationnement | Visibilité

INOZY - 6 rue de Molina 42000 Saint-Etienne

inovy.fr

04 77 74 52 31



PROMOTION
IMMOBILIÈRE

■ Les deux Glorieuses *Dimanche 1^{er} et lundi 2 septembre*



Finale-ment, dans le calendrier des courses hippiques de Feurs, chaque réunion est un temps fort dans la vie forézienne. Après la grande fête de l'hippodrome, les réunions du mois de juillet, voici qu'arrivent les deux Glorieuses, ces deux grandes journées qui ont fait, antan, la réputation de l'hippodrome de Feurs. Jumelées depuis des décennies

avec les festivités de la fête patronale, les courses de septembre sont dans la continuité de la fête de l'hippodrome, un instant où l'on vient en famille. Le dimanche, l'office de tourisme Forez-Est et la Société hippique de la Loire proposent de venir découvrir les coulisses de l'hippodrome. Une visite fort instructive à faire en famille.

• **Dimanche 1^{er}, 13 h 30 ; lundi 2, 11 h 30, hippodrome de Feurs.**

Tarifs : 5 € ; gratuit pour les dames, les enfants et les personnes de plus de 70 ans.

Hippodrome 04 77 26 10 45 ; Réservations au restaurant panoramique : 04 77 27 06 56

DÉCOUVREZ LES COULISSES DE L'HIPPODROME

Dans le calendrier des animations de l'office de tourisme Forez-Est, la visite de l'hippodrome est une animation recherchée. L'hippodrome, nous le connaissons pour faire notre footing, pour se promener sur la piste, pour venir assister aux courses hippiques mais, que savons-nous vraiment de l'hippodrome lorsque se déroule une réunion ? Et bien justement, c'est pour percer « les secrets » de l'hippodrome que la Société hippique de la Loire et l'office de tourisme Forez-Est s'associent pour faire visiter les coulisses.

• **Dimanche 1^{er} septembre, 11 h 15. Tarifs : 6 €, enfant (12-18 ans) 4 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Inscriptions obligatoires au 04 77 28 67 70 ou par courriel : visites@forez-est.com**

chatagnon
CABINET
Immobilier

Stéphanie CHATAGNON MERMIER vous propose un service de transaction immobilière sur-mesure.

Titulaire d'une carte professionnelle, de formation notariale, avec 20 ans d'expérience dans l'immobilier (secteur Forez).

Je serai au service de votre projet ; je vous apporterai :

- écoute et conseils,
- aide juridique,
- estimation objective et équitable,
- suivi rigoureux dans le respect des obligations légales,
- aide à la recherche de financement

6 rue du 19 Mars 1962 - 42110 FEURS - Mob : 06 16 55 91 40
www.chatagnon-immobilier.fr - Cabinet fermé le Mercredi

FEURS

Recherche pour clients sérieux

À FEURS :

Dans résidences suivantes :

Le Parc d'Assier APPARTEMENT

T3 OU T4

Le PANORAMIC APPARTEMENT

T2, T3 ET T4

Les Marronniers APPARTEMENT

T3 T4 100 m²

Garantie financière 110 000 euros
Compagnie Européenne de garanties et cautions
128 rue de la Boétie - 75378 PARIS CEDEX 08
Carte professionnelle - n° CRI 4203 2018 000 027 561
Siret 838 262 616 00017

Isabelle Poirrier

AGENT GÉNÉRAL

Allianz 

Toutes Assurances, Auto, Moto, Habitation,
Santé, Prévoyance, Garantie Accidents de la Vie
Assurances de prêts, Placements & Epargne

1 Avenue Jean Jaurès - 42110 FEURS
43 Rue de la République - 42360 PANISSIERES
poirrier.feurs@allianz.fr - Tél.: 04.77.26.05.50

Rejoignez-nous sur www.allianz.fr/poirrier
ORIAS 12068392

25^e rencontre des collectionneurs

Dimanche 22 septembre

L'association philatélique forézienne organise sa 25^e rencontre des collectionneurs le dimanche 22 septembre.

Il s'agit toujours d'une journée attendue car lors de cette exposition « collections passion », on découvre à chaque fois de forts belles pièces issues de collections de passionnés. Pour cette 25^e édition il y aura 25 exposants. Certains présenteront des montres, d'autres des almanachs du facteur ; des cartes postales spéciales du 1^{er} avril ; des cartes musicales ; des voitures de rallye au 1/43^e ; des jeeps ; des bandes dessinées *Sylvain et Sylvette* ; le cyclisme et le tour de France ; des maquettes « avions et espace » ; des canettes sur le thème des jeux olympiques ; les meubles bretons en miniature ; des dioramas avec la police, les douanes et les sapeurs-pompiers ; ... La salle des fêtes sera complète, preuve de l'engouement des exposants à venir pour cette rencontre qui recueille toujours un franc succès.

Un club radio-amateur sera présent à l'extérieur de la salle des fêtes. Vous



pourrez rencontrer ces passionnés qui vous expliqueront notamment le fonctionnement d'une station radio.

• **Dimanche 22 septembre, salle des fêtes Eden, 9 h à 18 h. Entrée libre. Contact : 06 31 95 26 25**



LE Puits de l'Aune
DON BOSCO

LE Puits de l'Aune - DON BOSCO

COLLÈGE - LYCÉE PRO - CFA ET FORMATION CONTINUE

PORTES OUVERTES

25 janvier 2025
22 mars 2025
de 9h à 13h
Inscription toute l'année

4^e / 3^e

CAP

Bac Pro

Post Bac

En scolaire ou en apprentissage

LES FORMATIONS

Cycle 4^{ème}/3^{ème} orientation professionnelle

Petite enfance • Personnes âgées • Santé • Domicile • Handicap • Animation

CAP AEPE : Accompagnant Educatif à la Petite Enfance
Bac Pro SAPAT : Service Aux Personnes et Animation du Territoire
D.E. AES : Accompagnement Educatif et Social
D.E. AS : Aide-Soignante
D.E. AP : Auxiliaire de Puériculture
ASG : Assistant Soins Gérontologie

Agroalimentaire • Pharmaceutique • Cosmétique

Bac Pro BIDT : Bio Industries De Transformation
Bac Pro PIPAC : Production en Industries Pharmaceutiques, Alimentaires et Cosmétiques (**Nouveauté rentrée 2024**)

• Vente/ Commerce tout produit

CAP EPC : Équipier Polyvalent du Commerce
Bac Pro MCV : Métiers du Commerce et de la Vente option A

+

LES

- Crèche d'application Babylaune
- ERASMUS + (stage Europe)
- BAFA inclus
- Hébergement 90 places, restauration, parking et arrêt bus
- VAE des métiers du sanitaire et social



www.lepuitsdelaune.fr
17 Rue Louis Blanc 42110 FEURS

☎ 04 77 26 11 65 @feurs@cneap.fr




Forum des associations Samedi 7 septembre

Que faire comme activité lors de la saison 2024/2025 ? Certains peuvent encore se poser la question. Ils trouveront la réponse le samedi 7 septembre lors du forum des associations. Ce sacro-saint rassemblement forézien des clubs sportifs et des associations culturelles et caritatives est l'endroit idéal pour trouver un passe-temps. C'est aussi l'occasion de rencontrer les responsables des clubs. Ils sauront vous apporter les meilleurs conseils et vous feront découvrir le fonctionnement de leur association. Beaucoup vous proposeront de venir faire un test, histoire de découvrir si réellement l'activité envisagée est bien dans vos cordes.

• **Samedi 7 septembre, forezium André-Delorme, 8 h 30 à 15 h.**
Entrée libre.



L'agenda • Septembre 2024 • Feurs

Dimanche 1^{er}

- Jeu concours « Dessine-moi Feurs olympique » organisé par l'OCA et les Boutiques de Feurs (jusqu'au 27 septembre)
- Compétition régionale AURA d'ULM « microlights classic class », aérodrome Feurs-Chambéon
- Fête patronale
- Dans les coulisses de l'hippodrome avec l'office de tourisme, 11 h 15
- Réunion hippique, hippodrome, 13 h 30
- Visite gratuite des expositions Playmobil® « Voyagez avec l'histoire » ; « Charles Beauverie, sa vie, son œuvre » ; « Feurs, son histoire » ; musée numérique, musée, 14 h à 17 h

Lundi 2

- Réunion hippique, hippodrome, 11 h 30

Mardi 3

- Portes ouvertes atelier peinture Fabriqu'en Feurs, 6 rue Camille Pariat, 9 h 30 à 18 h 30 (jusqu'au 7 septembre)
- Reprise des activités du club « Les fils d'argent »

Mercredi 4

- Exposition temporaire Playmobil® « Voyagez avec l'histoire » ; expositions permanentes « Charles Beauverie, sa vie, son œuvre » ; « Feurs, son histoire » ; musée numérique, musée (ouvert mercredi, samedi et dimanche), 14 h à 17 h

Judi 5

- Retraite sportive, journée découverte, équi'forum, 9 h à 16 h
- Club « Les fils d'argent », pique-nique au parc, 12 h
- Accueil des nouveaux arrivants, mairie, 18 h

Samedi 7

- Randonnée de la tour Matagrín en VTT gravel organisée par la Squadra forézienne, espace Maurice-Desplaces, 7 h 30
- Forum des associations, forezium André-Delorme, 8 h 30 à 15 h

Mercredi 11

- Ludothèque, allée du parc, 10 h à 12 h
- Atelier micro-folie pour les enfants : « La conquête spatiale », musée, 14 h

Judi 12

- Reprise de la chorale A'croch'chœur, MJC, 20 h

Vendredi 13

- Soirée numismatique, espace Maurice-Desplaces, 19 h à 21 h 15

Samedi 14

- Stage dessin/peinture sur les fleurs exotiques par Isabelle de Becdelièvre, Fabriqu'en Feurs, 10 h à 17 h
- Randonnée des vieux pistons organisée par le Rétromobile-club forézien
- Présentation de la saison de Scènes en Forez avec l'humoriste Pascal Coulan, théâtre du forum, 20 h

Dimanche 15

- Brocante et vide grenier, avenue Jean-Jaurès et marché de l'artisanat, salle des fêtes, toute la journée
- Stage dessin/peinture sur les fleurs exotiques par Isabelle de Becdelièvre, Fabriqu'en Feurs, 10 h à 17 h
- Atelier micro-folie pour les adultes : « La conquête spatiale », musée, 15 h

Samedi 21

- Boules UFOLEP, rencontre nord – sud, boulodrome du Palais
- Braderie des commerçants avec animations (clowns, poneys...), centre ville, 9 h à 19 h

- Journée européenne du patrimoine, musée, entrée gratuite, 14 h à 17 h
- Pétanque, concours but d'honneur de la Pétanque du pont

Dimanche 22

- Marche avec les Randonneurs du dimanche, place Dorian, 8 h 30
- 25^e rencontre des collectionneurs, salle des fêtes, 9 h à 18 h
- Journée européenne du patrimoine, musée, entrée gratuite, 14 h à 17 h
- Journée européenne du patrimoine, projection *Les châteaux de Célia en Beaujolais*, Ciné Feurs, 17 h 30

Mardi 24

- Fête de l'Amap et de l'alimentation, MJC, 17 h 30
- Réunion de l'association philatélique forézienne, espace Maurice-Desplaces, 20 h

Mercredi 25

- Concert rock avec Minnie Marks, château du Rozier, 20 h 30

Vendredi 27

- Projection du film documentaire *La théorie du boxeur et débat*, Ciné Feurs

Samedi 28

- Exposition mycologique et botanique, salle des fêtes, 10 h à 19 h
- Saison Scènes en Forez, spectacle magie-mentalisme avec Thibault Del Corral, théâtre du forum, 20 h 30

Dimanche 29

- Exposition mycologique et botanique, salle des fêtes, 10 h à 19 h
- Concert d'orgue avec Pascal Sabot, église Notre-Dame, 15 h 30

Lundi 30

- Semaine bleue, concours de belote réservé aux adhérents du club seniors du CCAS, 14 h

Une liesse ex – tra – or – di – naire !

Avec plus de 15 000 personnes dans les rues de Feurs, la journée du passage de la flamme olympique a été un formidable succès populaire.

Grâce au conseil Départemental de la Loire, sous l'impulsion de son président Georges Ziegler, la flamme olympique a traversé le département. Feurs, capitale du Forez, a été sélectionnée pour accueillir un des relais ligériens. Marianne Darfeuille, maire de Feurs, souhaitait que ce jour historique du 22 juin soit une grande fête populaire. Incontestablement, avec plus de 15 000 personnes dans les rues de la capitale du Forez, ce fut vraiment une réussite, une extraordinaire fête populaire. « *Cela fait du bien de tous se retrouver. C'est un rassemblement que je n'ai pas vu depuis longtemps* » devait dire, heureux, un président d'association.

Labelisée « Terre de jeux 2024 », la ville de Feurs avait signé une convention de partenariat pour officialiser les missions des partenaires de la mairie, à savoir la communauté de communes de Forez-Est, l'office de commerce et d'artisanat

(OCA), la société hippique de la Loire, le comité des fêtes « Feurs en fête » et l'association des commerçants « Les boutiques de Feurs ».

Une sculpture métallique pour immortaliser le passage de la flamme olympique

Une œuvre a été réalisée à l'occasion du passage de la flamme olympique par la société Hilep2, basée à Bussières, grâce à l'office de commerce et d'artisanat et ses partenaires : la société Nigay ; l'hypermarché Carrefour ; la société Inovy ; Burger King ; Inter Sport ; l'appart fitness et la manufacture forézienne de lames de scie. Elle représente la flamme olympique. Installée place Drivet elle sera déplacée pour être définitivement posée vers l'arbre de mai.

« *Nous avons vécu quelque chose de grandiose* » a déclaré Marianne

Darfeuille. « *C'est quelque chose que nous ne reverrons probablement jamais à Feurs* » dit-elle en évoquant la chance pour Feurs, mais aussi tout le territoire de Forez-Est, d'avoir eu le passage de la flamme olympique.

La première magistrate de Feurs remercia tous les acteurs qui ont partagé cette formidable épopée et son succès. Elle salua en particulier Christophe Servajean et Christophe Besson, chevilles ouvrières de ce 22 juin.

Cette journée s'est achevée tard dans la nuit après une réunion hippique malheureusement pluvieuse. Malgré l'adversité céleste, Patrick Bouchet présenta son gracieux spectacle équestre face à des tribunes bondées. Pour clôturer les animations, qui resteront forcément dans les annales de Feurs, la société hippique a offert un magnifique feu d'artifice, aux couleurs de l'olympisme bien naturellement.



Marie Bernet reconnaît avoir eu une chance inouïe de participer au relais de la flamme olympique. Elle a été la quatrième relayeuse à Feurs.

Photo : Jean-Charles KOSSMANN /
Caméra photo-club de Feurs



Avec son cheval Quaterboy LH, la ligérienne Anne-Frédérique Royon a été la première relayeuse de la flamme olympique sur l'hippodrome de Feurs.



Au carrefour de la Croix de mission, petite pause photo pour Marie Bernet, relayeuse de la flamme olympique

Lorette Chapuis, cinquième relayeuse à Feurs, acclamée par une foule enthousiaste.



Photo : Jean-François COSTANZA / Caméra photo-club de Feurs

Image symbolique que celle de la flamme olympique se trouvant à hauteur de la statue du colonel Michel Combe.



Photo : François PERROT



Photo : Jean-Michel BERHAULT / Caméra photo-club de Feurs

Théo Fayolle, seul homme relayeur de la flamme olympique à Feurs, a terminé le parcours forézien au niveau du podium accueillant notamment Georges Ziegler, président du conseil Départemental de la Loire et Véronique Chaverot, vice-présidente en charge de l'attractivité du territoire.



Passage de la flamme entre Corine Cucchiara et Charlotte Parmentier.

Photo : Paris 2024 / Cédric BUFKENS / SIPA PRESS



Photo : Véronique VEY / Caméra photo-club de Feurs

La joie pour cette petite fille de pouvoir aller à la rencontre de Lorette Chapuis, relayeuse de la flamme olympique.

L'arrivée du défilé de la flamme forézienne place Antoine Drivet avec en tête du défilé la petite Lola et Marianne Darfeuille, maire de Feurs ; Jean-Michel Riaux, sous-préfet de Montbrison ; Pierre Véricel, président de la communauté de communes de Forez-
Est sans oublier la présence des bénévoles de l'association « Le chemin de Lola » et des élus.



Photo : François PERROT



Shayma du conseil municipal des jeunes de Feurs, la petite Lola et Marianne Darfeuille, maire de Feurs montent les marches du perron de la mairie pour « allumer » le chaudron forézien.

Photo : Mathilde RICOBÈNE

“

René Coquard

Président de l'association

« Le chemin de Lola »

« Elle était enchantée »

Lola a été victime d'un AVC du nourrisson à l'âge d'un mois et dix jours. À l'initiative des organisateurs elle a été désignée pour allumer la flamme forézienne. « Nous n'y avons même pas pensé » déclare René Coquard, grand-père de Lola et président de l'association. « C'est très gentil de l'avoir fait participer. Lola était très émue et très contente. Nous l'avons vu à son visage lorsqu'elle a allumé la flamme fictive. Enchantée, elle va garder un bon souvenir de cette journée qui a été formidable. Cela nous renforce dans notre combat. » René Coquard ne tarit pas d'éloges sur ce 22 juin qui était « vraiment superbe. C'est formidable d'avoir rassemblé toutes les associations. »



Photo : François PERROT

Il faut remonter à longtemps (mais vraiment longtemps !) pour voir la place Antoine Drivet aussi bondée. Incontestablement cette journée du 22 juin 2024 a été un succès populaire incontestable.

Maguy Jacquemont

Conseillère municipale responsable du CMJ de Feurs
« J'ai vu une flamme dans leurs yeux, c'était vraiment magnifique »

« Les enfants du CMJ étaient très contents. Ils sont toujours à l'écoute. Pour le défilé, ils ont décoré eux-mêmes leur tee-shirt. Pour porter la flamme forézienne, c'est Shayma qui a été désignée. Le défilé était joyeux et les enfants ont chanté, contents de participer à cet événement qui sera gravé à jamais dans leur mémoire. On les voyait tous très heureux. J'ai vu une flamme dans leurs yeux, c'était vraiment magnifique. Voir les enfants ainsi, c'était une belle récompense pour nous les encadrants du CMJ. Les parents nous ont remerciés. »



Photo : François PERROT

Image symbolique de « l'allumage » de la flamme forézienne dans un magnifique chaudron réalisé par le personnel du service technique de la ville de Feurs et la société H2R solutions d'Hasan Seklem, entreprise de chaudronnerie installée à Rozier-en-Donzy.



Près de 500 enfants des conseils municipaux des jeunes et des conseils municipaux d'enfants de toutes les communes de Forez-Est ont participé au grand défilé de la flamme forezienne.

Photo : Serge PAPIN / Caméra photo-club de Feurs



Photo : François PERROT

En bleu, blanc, rouge !



Photo : Jean-Charles KOSSMANN / Caméra photo-club de Feurs

Moi, sur les épaules de mon papa je vois super bien le défilé.



Photo : François PERROT

Les bénévoles de Ciné Feurs et Bobine la mascotte du cinéma forezien étaient de la fête !



1

1 • Laura Flessel a été médaillée d'or, d'argent et de bronze en escrime aux Jeux olympiques.



2

2 • Anne-Sophie Mondière, judokate, a été deux fois championne du monde par équipe.



3

3 • Muriel Hurtis, spécialiste du sprint a été plusieurs fois médaille d'or aux championnats du monde, d'Europe et de France.

L'acro bike est toujours spectaculaire.



Photo : Anne ALBERT / Caméra photo-club de Feurs



Photo : Serge PAPIN / Caméra photo-club de Feurs

Photo : François PERROT



Le défilé des associations foréziennes et des CMJ/CME de la communauté de communes de Forez-Est a été un grand moment de cohésion et a rassemblé plus de 1 500 participants.

Photo : Serge PAPIN / Caméra photo-club de Feurs



Les échassiers de la compagnie Zurko ont fait une grande impression auprès des milliers de spectateurs.

Photo : Serge PAPIN / Caméra photo-club de Feurs



Photo : François PERROT

Clément Terrade du château du Rozier a notamment fait venir, pour la fête de la musique jumelée aux festivités du 22 juin, le groupe Po'boys.



L'association musicale de Feurs a fermé le défilé des associations et de la flamme forézienne sous un tonnerre d'applaudissements.



Petit pompier deviendra grand...

Le car « SuPORTerre » de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France s'est arrêté à Feurs. La lieutenant-colonne Florence Rabat, chargée de mission développement du volontariat et engagement citoyen au SDIS 42 (service départemental d'incendie et de secours); le contrôleur général Eric Meunier, directeur départemental du SDIS 42; Marianne Darfeuille, maire de Feurs; le capitaine Frédéric Lefranc, président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Loire et le docteur Yves Patrat, membre du conseil d'administration du SDIS 42 ont mesuré l'engouement de tous, jeunes et moins jeunes, pour les animations proposées.

Merci aux photographes du Caméra photo-club de Feurs qui se sont lancés dans l'aventure de « Feurs Terre de jeux 2024 » en réalisant des séances photos avec les associations sportives, en proposant des expositions et en couvrant la journée du 22 juin.

Photo : Véronique VEY / Caméra photo-club de Feurs



Photo : François PERROT

Christophe Servajeau et Christophe Besson sont les « pères » de cette magnifique journée forézienne. Ils ont travaillé de concert sur « Feurs Terre de jeux 2024 » depuis plusieurs années et depuis de longs mois sur ce 22 juin 2024. Malheureusement un incident cardiaque, le 1^{er} mai 2024, devait écarter Christophe Servajeau de la fin de l'organisation. Bien qu'absent le jour du passage des flammes, il a endossé le maillot (bien mérité !) de la ville de Feurs floqué pour cette occasion olympique pour poser avec son compère Christophe à côté de la statue de la flamme réalisée par la société Hilep2 d'Hippolyte et Léopold Pellier. Christophe Servajeau tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui lui ont adressé des marques de soutien.



Photo : François PERROT



Près de 800 heures de travail pour ce patchwork « Terre de jeux 2024 »



Lorsque l'on évoque les Jeux olympiques on pense très logiquement aux sports. Toutefois la volonté de Christophe Servajeau, responsable de l'organisation « Feurs terre de jeux 2024 », était de mobiliser l'ensemble des acteurs associatifs de Feurs et pas seulement les clubs sportifs. Le club de patchwork forézien a répondu avec enthousiasme à la demande pour « participer à la grande fête de la flamme » explique Christiane Deligny, secrétaire du club. Douze adhérentes se sont partagées les nombreuses étapes qui ont mené à la réalisation de ce patchwork : recherche des pays participant aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris et de leur drapeau (124 à la date du 10 octobre 2023) ; conception d'une maquette ; réalisation en patchwork du panneau central « Terre de Jeux 2024 » et des 124 drapeaux. Chacune des adhérentes a confectionné une dizaine de drapeaux. Puis l'instant le plus délicat est arrivé au regard de la dimension du patchwork : l'application des drapeaux sur le tissu de fond, doublures et finitions. Près de 800 heures ont été nécessaires pour cette réalisation qui a été exposée à la maison de la commune. Elle le sera de nouveau lors du forum des associations, au foreziium André-Delorme. Les foréziens pourront admirer cette belle création dont les bâtisseuses peuvent être très fières.



Quelques-unes des créatrices du patchwork posent à côté de leur création.

Photo : François PERROT



Photo : Édith BLEIN / Caméra photo-club de Feurs

France Jupiter a animé avec talent l'atelier maquillage. Tout au long de la journée, des dizaines et des dizaines d'enfants sont venus à sa rencontre place Guichard. Les enfants ont été grîmés avec un grand professionnalisme et tous sont repartis enchantés de Feurs.

Grand jeu de la flamme :

Morgane Delhoumeau remporte un voyage en Grèce

Du 1^{er} au 22 juin, jour du passage de la flamme olympique, les commerçants de l'association « Les boutiques de Feurs », l'office de commerce et d'artisanat et la mairie de Feurs ont organisé un grand jeu avec 50 000 tickets à gratter. Ils étaient remis lors des achats chez les commerçants participants. Les clients pouvaient gagner dans un premier temps, au grattage, des produits dérivés Paris 2024 et, dans un second temps par tirage au sort, un voyage pour deux personnes en Grèce, sur les pas de l'olympisme. Ce voyage de huit jours pour deux personnes en pension complète est d'une valeur de 1 390 euros.

Marianne Darfeuille, maire de Feurs, et Yves Durand, président de l'office de commerce et d'artisanat ont effectué le tirage au sort. Morgane Delhoumeau, domicilié à Cleppé, remporte le voyage en Grèce avec un ticket offert par la boutique Aurélie photographie, rue d'Urfé.

Sébastien Bourrat de Panissières gagne – grâce à ses achats sur le site www.achetezafeurs.fr – une peluche Paris 2024 d'une valeur de 390 euros.



Photo : Mathilde RICCOBENE

Yves Durand et Marianne Darfeuille ont procédé au tirage au sort du grand jeu de la flamme.

■ À 16 ans déjà auréolées du titre prestigieux « Un des meilleurs apprentis de France »

Maëlys Bougain et Maë Dutel sont apprenties au salon L'Coiff Feurs rue Saunerie. Elles ont plusieurs points communs, l'âge, la passion pour la coiffure, le même salon dans lequel elles effectuent leur apprentissage et... elles viennent d'obtenir le titre tout à fait officiel d'« un des meilleurs apprentis de France ».

Mais avant de décrocher cette récompense nationale, elles avaient obtenu la médaille d'or à un concours départemental avec deux épreuves : « montage technique et artistique » et « coupe brushing créative ». Au concours régional, leur parcours est sans faille puisqu'elles décrochent aussi la médaille d'or à l'épreuve « coiffure de soirée ». Deux concours qui se sont déroulés au début de l'année à l'école Darfeuille, à Roanne.

Juste avant l'été, elles ont participé au 39^e concours très réputé – et très relevé ! – « Un des meilleurs apprentis de France » organisé par la Société nationale des Meilleurs ouvriers de France. Deux épreuves étaient au programme. Il fallait,

en 55 minutes, réaliser une sculpture artistique sur le thème des Jeux olympiques 2024 (ou une mise en plis technique). La seconde devait être effectuée en 1 h 45. Il s'agissait d'un duo homme/femme pour une soirée de gala. Elles devaient faire une coupe homme et coiffage ainsi qu'un chignon sur modèle. Elles ont véritablement excellé dans ces deux épreuves décrochant ce prestigieux titre national.

Lucie Vacheron Fleureton, responsable du salon L'Coiff Feurs, insiste sur le fait « qu'il a fallu beaucoup d'heures d'entraînement qu'elles ont réalisé au salon, où elles sont coachées par Elsa Rocle et moi-même, et à l'école Darfeuille de Roanne où il y a un pôle concours. »

Le salon L'coiff, une fois encore ⁽¹⁾, est à l'honneur. Une belle récompense pour les deux lauréates mais aussi pour toutes les personnes qui soutiennent, d'une façon ou d'une autre, Maëlys et Maë.

⁽¹⁾ Lire l'article « La jeune coiffeuse Elsa Rocle décroche deux médailles d'or lors des championnats de France » *Le Petit Forézien* n° 367 octobre 2023



Photo : Margaux FOREL

Les deux lauréates du concours nationale 2024 « Un des meilleurs apprentis de France » sont toutes les deux en formation au salon L'Coiff, rue Saunerie à Feurs.

■ L'aérodrome de Feurs-Chambéon paradis du vol à voile

« **C'**est un lieu presque magique pour le vol à voile » n'hésite pas à dire Michel Favier membre du bureau de l'Air-club du Forez en parlant de l'aérodrome Feurs-Chambéon et du Forez. « La plateforme de Feurs est très sécurisée avec une piste complètement dégagée ce qui est parfait pour débiter et former les jeunes pilotes » détaille le communiquant du club en rajoutant « que l'on peut faire du vol d'ondes, du vol

de pente avec les monts du Lyonnais et du Forez et du vol de plaine. » Des atouts aéronautiques complétés par un accueil toujours convivial des Foréziens font que, depuis plusieurs décennies, les étudiants d'Aix-la-Chapelle (Allemagne) viennent s'initier au vol à voile. « Chaque année de nouveaux pilotes, encadrés par des anciens du club des étudiants de l'université passent trois semaines à Feurs » précise Michel Favier. Il s'agit d'étudiants

qui aspirent à devenir techniciens ou ingénieurs dans le monde de l'aéronautique. L'université possède, du reste, un atelier de réparation de planeurs. La délégation germanique était emmenée par le président du club, Alexandre Servais. Il faut également noter que les planeurs de Roanne ont bénéficié des installations foréziennes durant les travaux à l'aérodrome de Roanne, à Bois Combray.

Photo : François PERRROT



Visite préfectorale



Lors du départ sur le terrain à l'issue de la réunion de travail en mairie de Feurs.

Dans le cadre des visites communales, Alexandre Rochatte préfet de la Loire a tenu à se rendre à Feurs au cours de l'été. Le préfet de la Loire était accompagné dans son déplacement par Jean-Michel Riaux, sous-préfet de Montbrison, d'Aurélié Fournier, secrétaire générale de la sous-préfecture de Montbrison et de Michel Poirot de la direction départementale des territoires. Ils ont été reçus par Marianne Darfeuille, maire de Feurs elle-même accompagnée par Jean-Marc Galley, Georges Reboux, adjoints, Claude Mondésert et Mathieu Mouragne, conseillers municipaux délégués. Pierre Véricel,

président de la communauté de commune de Forez-Est était également présent. Benjamin Chenaud, nouveau directeur du service technique de la ville de Feurs assista également à cette visite préfectorale.

Avant de se déplacer dans la ville, une réunion de travail s'est tenue en mairie. Ce fut l'occasion pour les élus foréziens de présenter la ville de Feurs, ses atouts et les projets en cours et à venir.

Tous se sont ensuite rendus sur le terrain. Ils ont visité la station d'épuration et ont rencontré Jérôme Fêche, responsable du service « eau – assainissement ». Il a fait le point sur les dernières technologies

existantes au sein de la station. Expliquant les atouts de la toute nouvelle station d'épuration, il fit une présentation « avant et après ». Ils se sont rendus ensuite boulevard de la Boissonnette pour découvrir le futur centre technique municipal. Ces deux chantiers ont bénéficié d'une dotation de soutien à l'investissement local.

La matinée s'est achevée en visitant les locaux de « France services » situés dans la maison des services. Le préfet de la Loire rappela à cette occasion que l'État, accompagne les investissements des mairies et aussi des intercommunalités.

Recrutement et mise à disposition de personnel local selon vos besoins

Nos prestations
Nettoyage
Petit bricolage
Manutention
Espaces verts
Restauration
Missions en entreprise

Vous êtes un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité ?

10 rue Montalembert
42800 Montbrison
04 77 96 06 17
contact@mod42.fr
mod-montbrison.fr

Association loi 1901 Actrice de l'économie sociale et solidaire et facilitatrice du retour à l'emploi.

La Ferme du Vivier
BOUCHERIE - CHARCUTERIE - TRAITEUR

"Maman, Papa, c'est la viande de chez Thierry MERLE, notre éleveur - boucher qu'il me faut pour bien travailler à l'école cette année !"

Commande sur internet pour les parents pressés !
En quelques clics, passez la récupérer en magasin sans attente

16 ter, Avenue Jean Jaurès 42110 FEURS
04 77 27 85 74
www.lafermeduvivier.com

Click & Collect

L'ancien réseau téléphonique en cuivre va être totalement fermé fin janvier 2026

Aujourd'hui à Feurs plus de 3 000 prises « fibre » sont en service. Il reste 1 873 prises à construire pour accéder à la fibre.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit (THD), permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange – anciennement dénommé « France Télécom » – a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire. À Feurs, il sera totalement fermé fin janvier 2026.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé à Feurs. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de

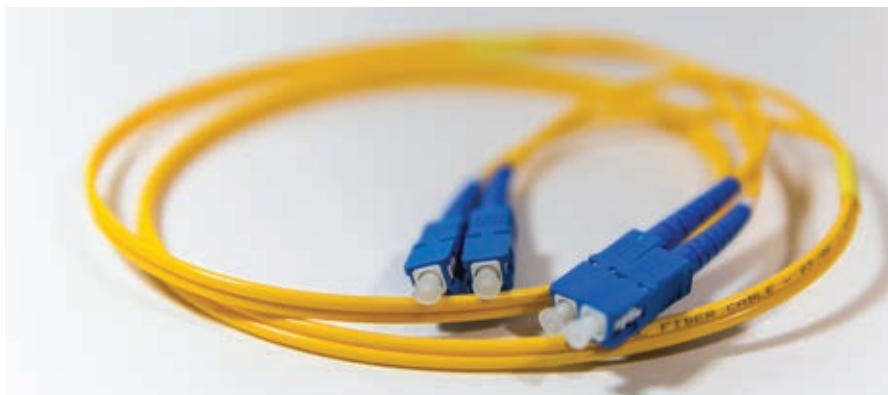


Photo : Pawing / Pixabay

Le passage à la fibre est obligatoire pour conserver notamment une ligne téléphonique fixe

plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Préparez-vous à la fermeture progressive avec le réseau THD42®

Avec déjà plus de 113 000 abonnés, le réseau THD42® témoigne de l'enthousiasme des habitants de la Loire pour un service de qualité et performant, même en milieu rural. Ce réseau est capable de répondre aux nouveaux usages grâce à une infrastructure évolutive, accessible et ouverte à tous les opérateurs. Onze fournisseurs d'accès internet proposent actuellement des offres de services grand public et plus de 170 autres aux entreprises.

La fermeture du réseau cuivre, qui affectera tous les usagers, y compris les entreprises, aura lieu le 27 janvier 2026. Le réseau d'initiative publique, THD42®, deviendra ainsi le réseau de référence pour la digitalisation de tout un territoire au service de ses habitants.

Pionnier dans le déploiement d'un réseau d'initiative publique, le SIEL-TE et ses partenaires ont mis en place un

dispositif unique de pré-raccordement qui garantit une couverture numérique pour tous : ce dispositif permet de raccorder gratuitement tous les logements ⁽¹⁾ jusqu'au 31 décembre 2025. Pour en bénéficier, il suffit de se rendre sur www.thd42.fr ou www.thd42exploitation.fr. Un technicien mandaté par le SIEL-TE Loire viendra installer une prise terminale optique. Une fois la prise installée, l'utilisateur pourra souscrire une offre de services auprès des onze opérateurs partenaires et bénéficier d'une connexion internet à très haut débit.

Ce dispositif de pré-raccordement est un levier essentiel pour accompagner les habitants et les entreprises non raccordés, leur permettant ainsi d'anticiper le passage à la fibre sans interruption de service.

⁽¹⁾ Recensés avant 2018. Les raccordements des nouvelles constructions dont le permis aurait été déposé après le 01/01/2019 sont soumis à un règlement forfaitaire.

• Cellule usagers réseau THD 42® : 04 77 430 855 ; Sites internet : www.thd42.fr ou <https://thd42exploitation.fr>

Réunion publique mardi 22 octobre

Une réunion publique pour informer les Foréziens sur la fermeture technique et l'arrêt du réseau téléphonique cuivre du 27 janvier 2026, va se tenir. Elle aura lieu au théâtre du forum de la maison de la commune le mardi 22 octobre, à 18 heures. Au cours de cette soirée,

vous pourrez rencontrer les spécialistes de THD 42 exploitation (très haut débit) mais aussi des fournisseurs d'accès à internet. Tous vous renseigneront sur l'accès à la fibre optique, comment faire pour se raccorder, sur l'éligibilité de votre domicile, ...

Ils vous diront également tout sur les modalités d'accès au réseau fibre optique THD42, avec le dispositif de pré-raccordement gratuit jusqu'au 31 décembre 2025.

• Mardi 22 octobre, 18 heures, théâtre du forum, rue Gambetta.

Pour découvrir le Forez : un guide « randonnées pédestres » et une carte « VTT » édités par l'office du tourisme Forez-Est



Photo Hubert GENOUILLHAC / Photopdesign

Le Forez regorge de sentiers pour faire de belles randonnées

Le guide des randonnées pédestres de Forez-Est vient d'être réédité par l'office de tourisme.

Mis en vente au tarif de 14 euros, le guide Randonnez en Forez-Est propose une sélection de soixante-huit parcours sur le territoire, soit plus de 850 km de sentiers. Il a été entièrement conçu et réalisé par l'office de tourisme Forez-Est. Sur le fond, deux nouveautés majeures : l'ajout des parcours des trois boucles du GRP® « Terre de Tisseurs en Forez » et la refonte du sentier emblématique du Monorail. Neuf autres sentiers ont également été mis à jour par rapport à l'édition précédente.

Sur la forme, un tout nouveau design aux couleurs de la marque « Rendez-vous en Forez » et des informations enrichies et plus claires.

Afin de se conformer aux normes nationales de la Fédération française de la randonnée pédestre, l'ensemble des sentiers répertoriés dans le guide vont être rebalisés. Le travail, déjà initié par le pôle « Pleine nature » de l'office de tourisme et son réseau de bénévoles, avec l'aide de la délégation ligérienne de la FFR et du Département, va se poursuivre sur les mois à venir. Les deux balisages (ancien et nouveau) sont indiqués sur les fiches du guide. Les randonneurs peuvent en outre signaler tout problème de balisage

ou d'entretien des sentiers sur l'application qu'ils connaissent bien : Suricate.

L'office de tourisme Forez-Est vient également de sortir une toute nouvelle carte VTT (4 €). Elle recense 720 km de circuits balisés.

Trente-sept circuits, de 5 à 37 km et avec différents niveaux de difficulté sont proposés dont des circuits adaptés aux Gravel bike et VTAE. Il s'agit de parcours variés entre plaine et collines s'adressant aussi bien à des vététistes confirmés qu'à un public plus familial.

Par ailleurs, Forez-Est est en cours d'obtention du label « Site VTT-FFC® ». Créé par la Fédération française de cyclisme, il garantit une offre de circuits et de services de qualité pour la pratique du VTT sur le territoire. Dans ce contexte, l'ensemble des circuits ont été (re)balisés pour correspondre aux normes nationales.

Le développement de ce réseau VTT au sein de Forez-Est s'inscrit dans un but à la fois sportif (permettre aux vététistes de pratiquer leur loisir sur des circuits adaptés) mais aussi touristique (offrir des parcours qui permettent de découvrir le territoire).

• Office de tourisme, 4 A place de la Boaterie. Tél. 04 77 26 05 27. Site internet www.rendezvousenforez.com

Ordures ménagères : des infos

La communauté de communes de Forez-Est gère la collecte des déchets ménagers. La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) est actuellement calculée en fonction de plusieurs critères :

- Le mode de collecte
- La fréquence de collecte
- Le nombre de personnes dans le foyer

Bientôt, la taille de la poubelle d'ordures ménagères sera intégrée dans le calcul de la REOM.

Certains foyers de la commune possèdent un volume de poubelle inadapté au nombre de personnes présent dans le foyer. Le changement de bac est gratuit.

Afin de régulariser le volume de votre poubelle OM, il suffit de vous inscrire au 04 77 28 29 38 et de ramener votre bac lors de la permanence.

Rue Marc Seguin et route de Valeille : un chantier de 1,4 kilomètres

- *Cet axe est en cours de rénovation.*
- *Sécurité et environnement sont les maîtres-mots de cette opération.*
- *Si les intempéries ne freinent pas les travaux, ils s'achèveront fin novembre pour la chaussée et début janvier pour les trottoirs afin d'attendre l'enlèvement des poteaux par Orange.*

Le ballet incessant des engins de travaux publics a débuté route de Valeille depuis des mois. Au fil des semaines, ce chantier d'envergure progresse en direction de la rue Marc Seguin.

C'est une des opérations de voirie les plus importantes de ces dernières décennies pour la ville de Feurs. Le budget s'élève à 4 300 000 euros TTC.

Deux entreprises œuvrent sur les réseaux humides : Naulin SA et LMTP. Afin d'améliorer la qualité de l'eau, les canalisations vont être changées sur plus d'1,2 km. Quatre poteaux d'incendie vont être remplacés ce qui améliorera de facto la sécurité incendie. Le réseau des eaux usées est conservé. Il a été entièrement vérifié par le passage d'une caméra et son état tout à fait correct, n'imposait pas de le changer. Toutefois, un réseau d'eau pluviale de 500 mètres de tranchée drainante et 350 mètres de canalisation est créé pour la mise en séparatif des réseaux et 250 mètres linéaires de busage de fossé, ce qui diminuera considérablement les débits d'eau à la station d'épuration en cas de pluie.

Au fil de l'avancée des travaux, une centaine de boîtes de branchements pour les eaux usées et l'eau pluviale sont prévues en limite de propriété. Cela va permettre, à la fin des travaux, aux riverains de pouvoir se connecter sur ces réseaux d'ici deux ans, à partir de la fin du chantier. Il s'agit d'une obligation réglementaire.

Du côté des réseaux secs, ils sont réalisés par le SIEL-TE (syndicat intercommunal d'électricité de la Loire – territoire d'énergie) et Citéos. Ces deux entreprises enfouissent 2,240 km de réseau aérien (fibre, éclairage public, électricité). Enedis en profite pour changer 1,140 km de câble HTA (haute tension A ou moyenne tension). Les vieux candélabres vont être remplacés. Cinquante

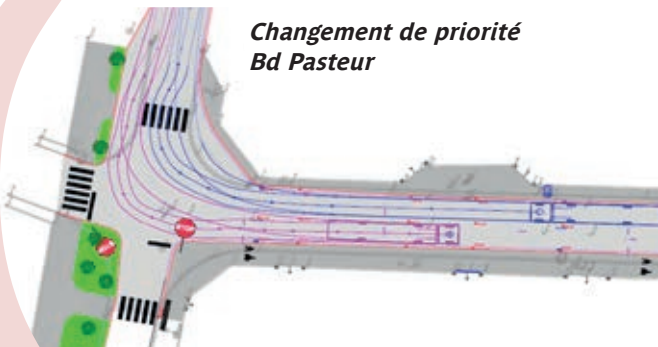


nouveaux point lumineux LED vont permettre des économies et une amélioration significative de l'éclairage. Cette rénovation du parc d'éclairage public bénéficie du soutien financier du plan de sobriété du SIEL-TE Loire et du Fonds vert.

Lorsque toutes ces étapes seront achevées, l'entreprise Eurovia va refaire 17 500 m² de surface de voirie. Le conseil Départemental prend en charge la réfection de la chaussée.

La ville de Feurs va s'occuper, au printemps 2025, d'arborer 1 650 m². Il est prévu de planter une cinquantaine d'arbres.

**Changement de priorité
Bd Pasteur**



**Changement de priorité
Chemin de la Barre**



Éric Laurent, chef du service « environnement - bureau d'études » à gauche sur la photo et les responsables de différentes entreprises lors d'une réunion de chantier.



Sécurité routière : des changements de priorité et des zones de rétrécissement

La sécurité routière est toujours au cœur de chaque projet. C'est la raison pour laquelle, dans la rénovation de la rue Marc Seguin et de la route de Valeille, il y aura des changements de priorité. Les automobilistes venant du centre-ville s'engageant sur le boulevard Pasteur n'auront plus la priorité. Elle sera donnée aux usagers venant de la rue Marc Seguin.

Une autre modification, toujours dans le même registre, va voir le jour. Elle concernera l'intersection de la route de Valeille et du chemin de la Barre. Un « stop » devra être marqué par les véhicules arrivant par l'ouest, du côté de la départementale 112.

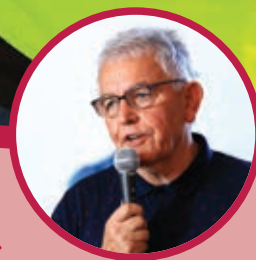
Trois zones de rétrécissement, avec un régime prioritaire, seront installés entre le boulevard Pasteur et la rue Philippe Artias et aussi au niveau du pont du Soleillant, route de Valeille. Ces étranglements ont déjà prouvé leur efficacité comme par exemple à Feurs rue Francis Garnier mais aussi dans bien d'autres communes proches.

Il y aura bien naturellement un espace réglementaire de trois mètres de large pour le mode doux (espace partagé piétons, vélos) d'un côté de la chaussée et, de l'autre, un trottoir réservé aux piétons.

Georges Reboux

Adjoint chargé des travaux

« Des travaux d'envergure »



« Jusqu'à la fin de l'année, nos travaux se poursuivent route de Valeille et rue Marc Seguin, jusqu'au boulevard Pasteur. Ces travaux d'envergure sur 1,4 km vont permettre une circulation apaisée par un abaissement de la vitesse pour de multiples usagers (déviation poids-lourds, desserte des quartiers et le prolongement de la voie verte et urbaine) et va accroître la prévention en faveur des piétons et des cyclistes. En même temps, les réseaux secs et humides sont changés ainsi que l'éclairage avec des lanternes leds. Le projet de réaménagement de la voirie intègre la plantation d'arbres pour une couverture arborée et aussi d'espaces verts. Cette opération s'élève financièrement à plus de 4 millions avec une participation financière du Département pour les enrobés. »

Christine Billard élue 8^e adjointe au maire

Lors de la réunion du conseil municipal du 24 juin, Marianne Darfeuille devait préciser qu'elle avait « *des besoins forts pour la ville sur tout le volet portant sur le lien social* » et qu'il était nécessaire d'avoir un élu en charge de ce dossier. À l'unanimité, Christine Billard a été élue 8^e adjointe au maire responsable du dossier de la cohésion sociale et des solidarités. Son rôle va consister à coordonner les actions municipales et maintenir les liens avec les différentes actions proposées par l'AGASEF et médiateurs de rue. Déjà élue référente pour les chantiers éducatifs et les services civiques, elle va poursuivre son action.



Souvenons-nous, pour toujours !

Pour la seconde fois en 80 ans, toutes les familles des Résistants déportés étaient présentes pour commémorer l'anniversaire de leur arrestation.

En lettres d'or, cinq noms sont gravés sur la plaque de la Résistance scellée au mur du carrefour de la Libération : Jean Beau, Georges Blondy, Roger Michel, Jean Péronnet et Roger Manceau. Cinq hommes qui se sont élevés contre l'envahisseur nazi et qui se sont engagés dès la première heure dans la Résistance.

Le 11 juin 1944, alors que les Alliés viennent de débarquer en Normandie, dans la France profonde les réseaux s'activent. À Feurs, les Résistants sont missionnés pour transporter des futs d'essence. C'est au retour de cette mission, qu'ils sont contrôlés de manière fortuite par la feldgendarmarie qui venait de s'arrêter à la salle des fêtes pour y passer la nuit. Des armes sont découvertes : c'est l'arrestation immédiate. Déportés, quatre d'entre eux ne reviendront jamais. Seul Roger Manceau parviendra à survivre.

En 2017, toutes les familles se retrouvent

pour la première fois à ses côtés pour un hommage émouvant. Et, pour la seconde fois en 80 ans, toutes les familles des Résistants déportés étaient présentes pour commémorer l'anniversaire de leur arrestation en cette année 2024.

« *Il nous faut des dates de commémoration, des journées du souvenir afin de garder intact la mémoire des sacrifices, de les honorer dans un profond respect avec dignité et recueillement* » devait dire Marianne Darfeuille, maire de Feurs, en présence de toutes les familles des disparus. C'est la seconde fois en 80 ans qu'elles étaient réunies. À leurs côtés il y avait aussi les membres des familles qui ont aidé Roger Manceau à se cacher. Il y avait aussi de nombreux membres du conseil municipal.

Après avoir rappelé ce qu'était la Résistance à Feurs, Marianne Darfeuille rappela que « *Le temps brouille les messages et peut finir par faire sombrer dans le silence*

les cris de nos martyrs. Quel serait, alors, le lot des prochaines générations, si par insouciance, elles ne parvenaient pas à conserver la mémoire des heures obscures ? Les mots nous aident à conserver vivant le souvenir et à vaincre l'oubli. Alors, souvenons-nous de celles et ceux qui ne revinrent jamais des camps de la mort sacrifiés sur l'autel écœurant de l'horreur planifiée. Souvenons-nous, tout autant, des images ramenées par les armées de libération et des récits souvent humbles des survivants. Conservons précieusement tous ces témoignages comme des boucliers brandis afin que jamais, au grand jamais, ne soient vains leurs sacrifices. N'oublions jamais ! »

La première magistrate de Feurs, rassemblant les familles autour d'elle, déposa une gerbe au nom de la municipalité avant que ne soit observée une minute de silence.



Avec les familles, Marianne Darfeuille déposa une gerbe au nom de la municipalité puis une minute de silence a été observée.

Silence... moteur, ça tourne !

*Les résidents de l'Ehpad de l'hôpital ont tourné un court-métrage
Un bouquet de violettes dans le cadre du festival des cannes.*

L'Ehpad (établissement d'hospitalisation pour personnes âgées dépendantes) de Feurs a été sélectionné pour l'édition 2024 du festival des cannes. Il valorise les structures en mettant en avant résidents, personnels et familles. Dix autres Ehpad sont en compétition. Ils étaient vingt-et-un au départ.

Le scénario a été écrit et réalisé par l'équipe d'animation de l'Ehpad. Ce court métrage *Un bouquet de violettes* met en scène une vingtaine de résidents et personnels de l'Ehpad. Le titre choisi n'est pas anodin puisqu'il fait référence à la chanson *L'amour est un bouquet de violettes* chanté par Luis Mariano en 1952 et qu'il est question d'une fiancée...

L'équipe « Les films pour demain » sous la direction du cinéaste ligérien Philippe Crozier est venue plusieurs jours pour le tournage d'un court-métrage.

Le tournage s'est déroulé de façon très professionnelle avec des techniciens aux petits soins avec les résidents. « *Les pensionnaires ont été très motivés* » précise Caroline Petit, la responsable de l'animation. Elle n'oublie pas de dire que les familles ont, elles aussi, été très impliquées. « *Nous avons commencé à travailler depuis le mois d'avril. Tous les jeudis, les résidents se sont entraînés en ayant le synopsis* » précise Caroline.

« *Je ne regarderai plus les films comme avant* » lâche une professionnelle de santé alors que les derniers plans sont en train de se tourner dans la salle de restaurant. Le réalisateur rebondit sur



André Palmier et Andrée Larue ont été enchantés par cette expérience qu'ils jugent très positive.

ses paroles et donne avec plaisir de nombreuses informations sur le travail de l'équipe de tournage. Une initiative très appréciée par tous.

André Palmier, 96 ans, s'est retrouvé sous le feu des caméras. « *Ça a fait du bien à notre quotidien. Cela nous a changé les idées* » dit le doyen des acteurs. « *Ça m'a beaucoup angoissé* » raconte Andrée Larue car « *à bientôt 90 ans, voilà que l'on tourne un film... Je me disais : tu ne seras jamais capable. Mais je suis contente parce que l'on a appris énormément de choses et tout cela nous a fait travailler la mémoire.* » Un bilan très positif pour ces jeunes acteurs...

Pour l'heure, une phase invisible pour le

grand public se déroule. Celle du montage. Viendront ensuite d'autres étapes dont celle de la soirée des récompenses, le 12 novembre. Quatre prix : canne d'or du patron le 1^{er} prix du meilleur court-métrage ; canne de l'ingénieur : meilleur (s) acteur (s) ; canne du peuple : prix du public et canne du lampiste : prix de la meilleure image, seront décernés. Quelle que soit la décision du jury ⁽¹⁾, Un bouquet de violettes sera projeté, en fin d'année, sur les écrans du cinéma Rex à Montbrison et bien entendu sur celui de Ciné Feurs.

(1) Le jury est composé de représentants d'usagers ; de structures d'aide à domicile ; des financeurs et de professionnels artistiques.



Caroline Petit, animatrice à l'Ehpad, a découvert les coulisses d'un tournage cinématographique.

Une rentrée en chantant...

La chorale A'croch'chœur reprend ses activités. La première répétition aura lieu à 20 heures le jeudi 12 septembre à la maison des jeunes et de la culture, au château du Palais. Les inscriptions sont prises dès le vendredi 30 août auprès de la MJC.

• Plus d'infos au 06 85 20 31 27



Les agents municipaux sont mis à l'honneur, chaque année par la municipalité.

Personnel municipal : départs à la retraite et médailles

La soirée convivialité des agents municipaux, organisée par le service des ressources humaines et le service restaurant de la maison de la commune, s'est déroulée à l'équi'forum.

Marianne Darfeuille, maire, était entourée de très nombreux membres de son conseil municipal. En s'adressant à toutes les composantes de la collectivité, elle devait réitérer ses remerciements pour le travail effectué tout au long de l'année. Elle félicita les agents pour leur investissement au quotidien et pour leur engagement dans le service public. Marianne Darfeuille souligna l'importance du lien de confiance qui unit les agents municipaux à la population et remercia chaleureusement chacun d'entre eux pour leur dévouement. Mme le maire remercia une fois de plus tous les agents présents et les invita à continuer à œuvrer ensemble pour le bien commun. Elle adressa, en son nom et aux noms des élus, ses plus vives félicitations aux agents qui ont été décorés et remercia les retraités pour l'investissement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve durant de très nombreuses années.

La soirée se poursuit dans une ambiance festive et conviviale. Les agents municipaux, actifs et retraités, purent ainsi profiter d'un moment de détente et de partage propice aux échanges.

Départs à la retraite

Michel Bourrat
Jean-Yves Befort

Médailles d'honneur régionale, départementale et communale

Alexandra Duret (20 ans)
Frédéric Paire (20 ans)
Joël Tissot (30 ans)
Michelle Viannay (30 ans)
Hélène Tirel (35 ans)
Jean-Pierre Merle (35 ans)

Marie-Thérèse Notin à l'honneur

Marie-Thérèse Notin, l'ancienne présidente de l'amicale du personnel de la ville de Feurs a succédé au regretté Jean-Louis Godde en 2012. Elle est restée à la tête de l'amicale durant plus de onze ans. Elle s'est fortement impliquée dans la gestion de l'association et s'est entourée d'une équipe dynamique et motivée. Sous sa mandature elle a développé le groupement d'achats. Un travail qui lui tenait à cœur et qu'elle a mené à bien et qui a été unanimement apprécié par les adhérents. Elle est aussi à l'origine des sorties spéciales pour les enfants. Elle a également développé les aides en faveur des adhérents. Sous un tonnerre d'applaudissements, Marianne Darfeuille lui a offert au nom de la municipalité, un magnifique bouquet de fleurs et lui exprima très sincèrement toute sa gratitude pour son dévouement envers ses collègues. Les membres du bureau de l'amicale, avec en tête Pascale Gougoud nouvelle présidente, l'ont félicité et vivement remercié pour son action et son dynamisme lors de la soirée de convivialité de la mairie mais aussi lors d'une autre cérémonie organisée par l'amicale du personnel.



Un magnifique bouquet de fleurs a été offert par Marianne Darfeuille à Marie-Thérèse Notin.

Des clés USB pour les futurs élèves de 6^e

Comme l'année dernière, dans le cadre de sa politique éducative à destination de la jeunesse forézienne, la ville de Feurs a offert à chaque enfant quittant la classe de CM2 une clé USB de 32 Go en « souvenir » de sa scolarité dans

une des écoles foréziennes. Cette clé leur sera utile dans le cadre de la poursuite de leur scolarité, lors de leur entrée en 6^e au collège cette année 2024/2025. Sylvie Delobelle, adjointe aux affaires scolaires, accompagnée de Christian

Vilain, se sont déplacés dans les écoles du 8-Mai, Saint-Marcellin-Champagnat et Charles-Perrault pour remettre les clés aux écoliers.



Succès de la fête des talents au collège Le Palais

Orchestrée par Claire Astier, principale adjointe du collège le Palais, Marion, service civique et les membres du CVC (conseil de vie collégien), la fête des talents du collège Le Palais s'est soldée par un grand succès. Elle s'est déroulée en présence de la totalité des élèves de l'établissement au gymnase n° 1. Maxence, ancien élève, était le DJ de cette fête des talents et Nisa officiait comme maître de cérémonie.

Cet événement, en fin d'année scolaire, était l'occasion de mettre en avant près de 150 adolescents ayant des talents particuliers dans de multiples domaines (danse, musique, sport, ...) Ce fut aussi l'occasion de remettre les diplômes des concours « big challenge » (anglais), « big kangourou » (maths), « orthofolie » et « pep 42 » (français).

Les membres du CVC ont profité de cette occasion pour remettre un chèque à l'association Amarose's. Il s'agit d'une association reconnue d'intérêt général qui promeut l'activité physique adaptée en post cancer du sein et propose



À l'heure de la remise du chèque à l'association Amarose's.

chaque année un défi sportif à ses adhérents. Le montant du don s'élève à 416 euros, fruit de la vente de roses lors de la fête des mères.

En partenariat avec le centre social, un café des parents a été mis en place. Il permet de créer du lien avec les familles qui ne viennent pas souvent au collège. Certains parents étaient donc présents lors de cette manifestation.

« Cette fête des talents est un bon moment de partage » résume Claire Astier encouragée dans cette démarche par Boris Ducray, principal du collège.

Aux nouveaux arrivants

La réception des nouveaux arrivants sur la commune de Feurs aura lieu le jeudi 5 septembre 2024 à 18 h salle du conseil municipal. Les personnes souhaitant participer doivent s'inscrire auprès du secrétariat général de la mairie jusqu'au 30 août soit par courriel : mairiedefeurs@feurs.fr ou par téléphone au 04 77 27 40 02.

Marguerite Couvin : soldat sans uniforme des Forces Françaises Combattantes

Hélène Billard se souvient de cette maman extraordinaire qui, à l'hôtel du Lion d'or, faisait manger les soldats allemands alors qu'elle cachait à l'étage des familles juives et des Résistants.

Chacun conserve, au plus profond de soi, des fragments de sa vie. Des images, des paroles, des sons, des événements qui sont instinctivement rangés par notre subconscient pour que l'on oublie... sans oublier...

Aucun d'entre nous n'y échappe. Quelques-uns ont littéralement emmuré leurs souvenirs. Ils ne parleront jamais. Certains, à leur corps défendant, font rejaillir ce passé. D'autres le fond d'une manière naturelle en tant que passeur d'Histoire, pour que rien ne sombre dans l'oubli et ne disparaisse à jamais de la mémoire des hommes.

Ces passeurs d'Histoire, et tout particulièrement ceux de la Seconde Guerre mondiale, distillent leurs récits que l'on écoute religieusement. De moins en moins nombreux, leur parole est précieuse, ils sont les derniers témoins vivants.

Hélène Billard s'est confiée au Petit Forézien pour raconter sa vie d'adolescente. Une adolescence bouleversée par l'attaque et l'occupation de la France par le III^e Reich. La rencontre s'est déroulée dans son coquet appartement de la rue Duvernay, la même rue où elle a vécu ces années de guerre. Patricia, sa plus jeune fille, Tiphaine et Mélanie, ses petites-filles étaient présentes pour écouter ce récit. Si elles connaissent certains pans de cette histoire, Hélène Billard en ouvrant grand le livre de sa vie a dévoilé des faits inédits...

Elle avait 14 ans en 1944.



Marguerite Couvin



Hélène Billard fait partie des dernières personnes qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale. En évoquant ses souvenirs, elle souhaite que l'on n'oublie jamais ces femmes et ces hommes qui, dans l'ombre, ont eu un comportement exemplaire pour la libération de la France, le soutien aux Résistants, aux juifs et aux réfugiés.

Photo : François PERROT

Les images, les paroles sont indélébilement gravées en elle. Quatre-vingt ans se sont écoulés mais n'ont en rien altéré ses souvenirs. Elle décrit parfaitement ce qu'elle a vu, ce qu'elle a entendu. Des souvenirs d'une jeune fille, qui bien que née dans l'ancienne capitale des Gaules, a vécu depuis l'âge de deux ans à Feurs.

« *Ma mère était divorcée. Elle n'a pas voulu me garder. C'est ma tante, Marguerite Couvin qui m'a élevé. Je suis restée chez elle tout le temps* » précise Hélène Billard. « *Elle a aussi élevé mon petit frère "Titi". Il est décédé à l'âge de douze ans de la diphtérie* » précise, la gorge nouée, Hélène Billard.

Elle considère sa famille d'adoption comme sa famille parentale

Marguerite était mariée avec Achille. Ils ont eu une petite fille, prématurée. À l'époque, les accouchements se faisaient à domicile et les chances de survie étaient parfois maigres. Le bébé n'a pas survécu. Ils ont eu aussi un fils, Maurice né en 1921. Pour Hélène, Maurice c'était son grand-frère. Un jeune homme vail-

lant, souriant. Un grand-frère sur lequel elle pouvait compter et qu'elle adorait plus que tout.

Elle considère sa famille d'adoption comme sa famille parentale. « *Ce n'était pas ma tante, c'était ma mère* » tonne Hélène Billard qui fête ses 94 ans en cette année 2024. Elle va donc grandir au sein d'une famille aimante qui exploitait l'hôtel restaurant du Lion d'or⁽¹⁾, rue Duvernay. Auguste Mias en était le propriétaire.

« *On cachait à l'hôtel, des maquisards. Des jeunes qui devaient aller dans le maquis au-dessus de Rozier-en-Donzy. Ils venaient la nuit. Nous les gosses, on allait chez Marius Gouget le charcutier qui se trouvait juste à côté, rue Waldeck-Rousseau. On avait un mot de passe pour qu'il nous donne de la victuaille pour eux. Dans le quartier, il y avait aussi Mme Barrier et d'autres personnes qui donnaient à manger aux résistants. Nous avions peur que le pont de la Loire saute* » dit-elle. En effet, l'armée française voulait dynamiter le pont pour couper cet axe de communication et freiner l'avancée de l'ennemi. Les membres du conseil



En juillet 1940, l'armée française dynamite le pont de Feurs pour empêcher la progression de l'invasisseur.

Photo : droits réservés / collection François PERROT

municipal, le 18 juin 1940, ont demandé au maire « de faire tout son possible pour éviter la réalisation de cette destruction ». Lors de la séance du conseil municipal du 6 juillet 1940, Antoine Drivet dit « que vers 6 heures, une pile du pont était endommagée à la suite d'une explosion d'une mine ». Il évoque aussi l'arrivée des troupes allemandes et énumère les différents incidents (pillages, dégradations, ...) qui se sont déroulés après leur entrée dans Feurs. Elle conserve intact l'arrivée des occupants dans la ville. « Tous les magasins étaient fermés, l'hôtel aussi. Nous nous sommes réfugiés dans les jardins où se trouve maintenant le grand bâtiment des Télécoms rue Waldeck-Rousseau. Il y avait une boutasse

et nous étions tous dedans. On avait peur que l'on nous tue. On entendait au loin des motos. Ma tante nous dit "ils doivent être partis mais je veux quand même voir leur 'gueule', je vais voir". Dans la rue, à côté de l'huilerie de colza appartenant à la famille Thiollière tout par un coup un Allemand est passé à moto, à deux doigts de la renverser. Elle est revenue à cent à l'heure nous rejoindre ! »

La troupe était stationnée à la place de l'actuelle librairie du lycée. Les militaires passaient tous les jours devant l'hôtel du Lion d'or pour aller manœuvrer sur l'hippodrome et dans le parc. « Nous avons vécu dans la peur ! Je n'ai jamais su comment était organisé le réseau des maquisards et comment M. Mias avait les informations. Je savais que l'hôtel était un point de passage pour ceux qui prenaient le maquis et pour les familles juives. Je sais qu'ils ne restaient pas longtemps à l'hôtel. Ma tante me disait toujours : tu te tais ! »

« On savait que tous les jeunes partaient en Allemagne pour travailler. Maurice a refusé d'aller au STO, le service du travail obligatoire. » Débute alors une succession de dérobades, d'une ferme à une autre. « Il était toujours caché dans les environs. Ma tante avait des informations car les gendarmes venaient manger tous les soirs. Il y avait MM. Schreiber et Faure, ces deux gendarmes qui ont été dénoncés car ils étaient dans la Résistance. Ils venaient dire à ma tante, "attention on a vu Maurice à tel endroit". Elle faisait tout pour qu'il déménage. Elle l'a même caché à Lyon. »



Maurice Couvin était soldat de 2^e classe dans le maquis. Réfractaire au STO, il s'est caché dans les fermes. Il a été cité à l'ordre de la division à titre posthume par le gouverneur militaire de Lyon et de la 8^e région avec l'attribution de la Croix de guerre avec étoile d'argent.

Photo collection privée Hélène BILLARD

Au fil du temps, des liens extrêmement forts se sont tissés avec la famille Schreiber. « Quand M. Schreiber est revenu de déportation, beauseigne comme il était maigre... » s'exclame encore horrifiée Hélène Billard. « Après la guerre, ils ont invité ma tante à venir se reposer en Alsace. »

« Plus tard, lorsque des accords ont été passés entre la France et l'Allemagne, il a été possible pour les réfractaires au STO d'être régularisés à la seule condition de travailler en France pour le compte de l'Allemagne. C'est ce qu'a fait Maurice à la fonderie où il était mouleur. Il est donc revenu chez nous, à l'hôtel » explique Hélène Billard. Mais en cette période de guerre, la délation était dans l'air du temps. Tous savaient qu'il fallait se méfier...



Marguerite Couvin et la bonne de l'hôtel du Lion d'or sont entourées par un couple de réfugiés juifs qui a été caché rue Duvernay. Au premier plan, Titi, le petit frère d'Hélène Billard et la fille du couple.

Photo collection privée Hélène BILLARD



Achille, Marguerite et Maurice Couvin.

C'était un jour comme les autres. Chacun vaquait à ses occupations. Maurice se rasait. Sa mère était aux fourneaux pour préparer les repas. Pourtant, ce jour-là n'a pas été comme les autres. C'est le jour où la gestapo a fait irruption dans l'hôtel pour arrêter Maurice. « Un agent de la gestapo est venu à l'hôtel. Je me rappelle, et je vois encore les images. Ma tante était

assise d'un côté de la table, la gestapo de l'autre côté. Elle n'avait peur de rien... vous ne pouvez pas savoir ! Elle a parlé avec le gestapiste en expliquant, qu'avec les accords passés, son fils a été régularisé. Cela a duré des heures... »

« Dénoncé par le fils d'un boulanger

Impassible, l'homme à l'imperméable, qui avait en permanence sa main sur son pistolet, ordonne à Maurice de le suivre jusqu'à la gare. « Vous l'emmenez à la gare ! Vous voulez me l'enlever ! Et bien je viens avec vous, je pars avec mon fils ! » s'exclame avec fermeté Marguerite Couvin. Ils partent donc tous les trois. « Mon oncle était très inquiet. Il m'a demandé de les suivre pour que je puisse le tenir informé » poursuit Hélène Billard. « À la gare, l'Allemand a demandé à Maurice de lui prendre son billet de train. Il a payé le billet de l'Allemand mais Maurice n'est pas parti. » C'est le soulagement.

L'irruption de la gestapo à l'hôtel du Lion d'or ne s'est pas faite par le plus

pur des hasards. Un Français a dénoncé Maurice Couvin. « Je sais qui l'a dénoncé : un Français. » lâche la nonagénaire. « Lorsqu'ils sont sortis par le porche de l'hôtel pour partir à la gare, il était là, en face. Je me souviens de son nom, c'était le fils d'un boulanger de Feurs. Quand l'Allemand l'a vu, il l'a appelé et lui a demandé de laisser "ces gens tranquilles car ils sont en règle". De peur que cela se reproduise, Maurice est ensuite parti dans le maquis, à Rozier-en-Donzy où il y avait beaucoup de jeunes de Feurs. »

La voix est posée, calme. Elle est loquace sur ce sujet. Mais à cet instant de notre entretien, le ton change. Elle abaisse les yeux et a des trémolos dans la voix. Les images doivent défiler en elle. De tristes et pénibles images...

« Deux jours avant la mort de Maurice, il avait dit à ma tante "t'en fait pas ma p'tite mère, c'est bientôt fini la guerre". » Nous sommes à la mi-août 1944. Les alliés et les Français ont débarqué en Normandie et en Provence. Les maquisards, partout en France, poursuivent leurs missions nocturnes.

« Au retour d'une mission, le camion des Résistants a eu un accident. Il était conduit par Henri Péronnet. Maurice était dans le camion avec le fils du charcutier et d'autres. Le seul qui a été tué c'est Maurice. Les autres ont été blessés. Il a été éjecté dans le fossé. D'après ses amis qui étaient avec lui, il venait de quitter son casque en disant "c'est bon, on arrive dans le maquis". » Elle s'interrompt. Le silence est pesant. Huit décennies après, l'émotion est identique à ce 18 août 1944. D'un revers de la main, elle fait disparaître les larmes qui perlent sur ses joues.

Terrassée par le chagrin, Marguerite Couvin ne parviendra pas à trouver la force pour participer aux funérailles. Elle était soutenue par la fiancée de Maurice. « J'ai perdu mon fils. Je ferme le livre » a-t-elle dit.

À Montbrison...

Un jour, les Allemands sont entrés avec leur voiture, sous le porche. Ils semblaient être passablement avinés. Ils sont descendus. Marguerite Couvin va à leur rencontre et leur demande « Que cherchez-vous ? ». La réponse est claire : « Nous recherchons des femmes ! » Ne manquant pas d'aplomb, elle leur dit d'une voix forte en s'avançant vers eux car elle savait qu'il y avait une maison de tolérance à Montbrison : « "Il n'y en a pas ici. Il faut aller à Montbrison". » Ils auraient pu aussi aller au chalet de la Boule d'or à Feurs puisque la rumeur publique disait, à l'époque, que des femmes aux mœurs légères s'y trouvaient.



La dépouille mortelle de Maurice Couvin reposait à l'hôtel du Lion d'or Couvin d'où est parti le convoi funèbre.

Il ne faut pas oublier

« La nouvelle génération n'a rien à voir avec la tuerie. Je ne pardonne pas tout ce qui s'est fait pendant la guerre. La jeunesse de maintenant c'est autre chose... Il faut en parler. Il ne faut pas oublier, jamais, ça a été trop affreux pour tout le monde. Je n'ai pas une haine de cette nouvelle génération. »

Hélène Billard a accompagné son grand-frère jusqu'à sa dernière demeure. « Sur la photo là, c'est moi. Toutes les femmes nous avions un chapeau et une voilette noire. » La ville de Feurs est encore gouvernée par la municipalité mise en place par Vichy ⁽²⁾ mais la ville était vidée d'Allemands. Le convoi funèbre s'est arrêté à l'hôtel du Lion d'or où reposait le corps du défunt. « Je suis allée dernièrement avec ma petite-fille manger dans ce restaurant ⁽¹⁾. Quand je suis rentrée, ça m'a fait beaucoup de peine car où nous avons mangé, c'était dans la salle où il y avait le cercueil de mon Maurice » dit-elle tristement avant de dire clairement : « Après tout ce qu'elle avait fait, ma tante ne méritait pas de perdre son fils. »

Les photos d'époque attestent de l'importance de la cérémonie. Les Résistants, le fusil mitrailleur en bandoulière, casque sur la tête se trouvaient au début du cortège avec une imposante gerbe. D'autres étaient portés derrière eux, probablement par les classards. Les enfants de chœur et le prêtre précédaient le corbillard tracté par les chevaux et encadré par les Résistants et la jeunesse forézienne. La famille était juste derrière le fourgon mortuaire. Les responsables de la Résistance puis une foule de Foréziens suivaient. De chaque côté de la rue, la population était amassée sur le trottoir. Les hommes se découvraient au passage du convoi.

Feurs avait perdu un de ses enfants et Feurs lui rendait hommage.

« "Tu sais ma fille, j'ai perdu ce que j'avais de plus cher. Je ne veux plus entendre parler de la guerre et de la Résistance" m'a dit ma tante. Ça a été très dur pour elle qui ne voulait que du bien. Pour son époque elle était moderne dans la vie. Bienfaitrice, elle ne s'est jamais trop soucieuse d'elle ni de la prospérité de ses affaires. » Elle s'est tout de même déplacée pour recevoir la citation à titre posthume de Maurice



Se dirigeant vers l'église, le cortège funèbre arrive au carrefour central.

Photo collection privée Hélène BILLARD

ainsi qu'un diplôme à son intention pour avoir été « un soldat sans uniforme des forces françaises combattantes qui a participé, en territoire occupé par l'ennemi, au glorieux combat pour la libération de la Patrie ». Un document officiel de la République Française portant le n° 149, signé par le colonel Paul Rivière (Marquis), Compagnon de la Libération, chef de la section atterrissage/parachutage pour l'ensemble de la zone sud.

Tout juste après la guerre, la famille Mias reprend l'hôtel. Marguerite Couvin va alors tenir une pension de famille, 24 rue Waldeck-Rousseau.

À la retraite, elle va habiter à la Boissonnette avant d'aller en maison de retraite. Elle disparaît en 1993, dans sa 96^e année. Elle repose au nouveau cimetière avec son fils chéri et son époux. Au fronton de la pierre tombale est gravé dans le marbre, avec des drapeaux français : « À notre fils chéri mort pour

la France. Ta mort inattendue a déchiré notre cœur ni le temps ni l'oubli ne tariront nos pleurs ».

François Perrot

(1) Il s'agit de l'ancien restaurant « Les Dutchy's », 16 rue Duvernay.

(2) Le conseil municipal de la Libération s'est mis en place le 27 août 1944, la ville de Feurs était alors officiellement libérée.

Les Alsaciens

« Ma tante avait le cœur sur la main. Il y avait des Alsaciens, quatre petits jeunes. Ils ont été enrôlés dans l'armée allemande contre leur gré. Ils venaient manger chaque soir. Elle les installait à part des Allemands, dans une petite pièce. Pour Noël, sur la table, ils mettaient la photo de leur famille et une bougie. »



Le jour des funérailles de Maurice Couvin, on reconnaît à gauche sur le cliché, le charcutier Marius Gouget, l'officier d'aviation le lieutenant Renard qui a succédé à Jean Beau chef du sous-secteur de Feurs de l'armée secrète et Paul Bonhomme, membre du comité de la libération et président des prisonniers de guerre.

Photo collection privée Hélène BILLARD

Il y a quarante ans, un attentat à l'explosif détruisait l'entrée du centre des impôts

Aujourd'hui cet attentat est quasiment oublié de tous. Pourtant à l'époque cela avait fait grand bruit...

Pour Antoine Rigaud, gendarme à la retraite, la soirée du vendredi 28 septembre 1984 reste gravée dans sa mémoire. « J'étais chef de patrouille. Avec mon collègue Jean-Claude Mista, nous étions en surveillance place de l'hôpital et nous relevions les immatriculations des véhicules dans le cadre d'une enquête. Une fois cette mission terminée nous sommes allés aux urgences de l'hôpital pour voir si tout était calme. Comme c'était le cas, nous sommes repartis pour rejoindre notre véhicule stationné rue de l'hôtel-de-ville, le long de chez Foyatier, maréchal-ferrant et vendeur de machines agricoles. (1) Nous sommes passés à pied devant l'entrée du centre des impôts et quelques secondes après une énorme explosion ! »

Les deux gendarmes abasourdis par cette détonation foncent se réfugier vers leur véhicule et donnent l'alerte. Déjà dans le quartier, les lumières s'allument dans les appartements voisins et les volets s'entrebâillent. Les Foréziens incrédules se demandent ce qui se passe. Antoine Rigaud à une anecdote à ce sujet. « En ouvrant les volets, une Forézienne a lancé à la cantonade un puissant "Qui-va-là ?" Je lui ai répondu : la gendarmerie ! Je me souviens très bien de sa réponse sur un ton surpris : "Déjà là ?" » dit-il en éclatant de rire.



La porte du centre des impôts a volé en éclat tout comme la marche en béton.

Photo d'archives François PERROT

Souffrants d'acouphènes, les deux gendarmes attendent les renforts qui ne tardent pas d'arriver. « On était vraiment à côté, l'estafette était couverte de poussière » explique Antoine Rigaud. Les gendarmes affluent de toute part. Les sapeurs-pompiers de Feurs arrivent aussi sur les lieux. Du côté de l'administration des finances, M. Mounier receveur au centre des impôts est sur place dès l'annonce de l'attentat. Les gendarmes ratissent la place de l'hôpital pour tenter de trouver des indices. En vain. « Il y avait

deux bacs à fleurs à l'entrée des impôts, ils ont été détruits » dit l'ancien gendarme avant de préciser : « J'ai trouvé des bouchons et les mèches d'allumage. Des choses que l'on trouve dans des carrières pour faire exploser des blocs de roche. »

« J'ai trouvé des bouchons et les mèches d'allumage » se souvient Antoine Rigaud, ancien gendarme à Feurs

« La déflagration était très forte et les carreaux avaient volé » se souvient Christian Foyatier, le plus proche voisin, à l'époque.

Dans la nuit de vendredi à samedi, les dernières éditions du quotidien local La Tribune – Le Progrès impriment déjà l'information. Samedi matin, les lecteurs découvrent l'article et l'info se répand comme une traînée de poudre dans la cité forézienne.

Autour de l'église où se tient le « petit » marché du samedi, les conversations vont bon train. C'est le sujet du jour ! Justement sur le petit marché, Michèle et Raymond Chabrit, tous deux agents au centre des impôts de Feurs entendent et réentendent « le centre des impôts a explosé ! » Wantant en avoir le cœur net, les époux Chabrit vont voir. « Nous avons vu les dégâts extérieurs mais nous ne nous sommes pas plus approchés » se souvient la forézienne. Le week-end s'écoule. Lundi matin, l'ensemble du personnel se présente comme d'habitude



Antoine Rigaud était gendarme à Feurs lorsque l'attentat s'est produit. Il se trouvait en patrouille à quelques mètres seulement de l'entrée du centre des impôts, 40 ans après, il est revenu sur place.

Photo : François PERROT

au centre. Le contingent des fonctionnaires est un peu plus important que d'ordinaire car des agents de Roanne et de Montbrison sont présents, par solidarité. La non-reprise du travail est officiellement annoncée. Le centre des impôts est fermé pour la semaine, note de service à l'appui.

À l'heure de la reprise du travail, la porte de la place Nigay – celle visée par l'attentat – est murée. À l'opposé, l'autre grande porte elle aussi endommagée a été sommairement réparée. « *Nous avons été obligés d'enjamber les gravats. Il y avait du ciment partout car des sacs avaient été déposés avec l'explosif ; les vitres ont volé en éclats* » se souvient bien Michèle Chabrit. Son mari Raymond retrouve lui son bureau sens dessus dessous. Il se situait à l'étage, juste au-dessus de l'importante porte en chêne détruite. « *Il y avait des débris de partout. Les bureaux étaient couverts de poussières et mon bac à roulettes n'avait plus de roulettes* » dit-il en riant, quarante ans après. Mais, sur le coup, cela n'a fait rire personne. « *C'était marquant. On s'est attaqué à une institution quand même* » dit, rétrospectivement, Raymond Chabrit.

Le centre des impôts a réouvert. « *Nous sommes revenus place Nigay. Nous avons recommencé notre travail dans nos grands bureaux et finalement, après nous n'en n'avons jamais bien parlé. Ça s'est vite estompé...* » se souviennent les époux Chabrit. Michèle Chabrit avec nostalgie échappe un : « *On était bien quand même dans ce centre, une vie de famille...* »

Deux enquêtes ont été ouvertes, une par l'administration des impôts et une par les gendarmes. Côté administratif, les dossiers sont épluchés pour, peut-être, savoir qui est derrière cela. L'absence d'une revendication additionnée au manque de suspects fait, qu'administrativement, les recherches n'aboutissent sur rien de plausible.

Les gendarmes, eux, relèvent seulement de maigres indices. Ils permettent aux enquêteurs de n'avoir que de légers soupçons.

Finalement, toutes les informations recueillies et assemblées bout à bout ne parviendront jamais à étayer une thèse plus qu'une autre. On ne saura donc jamais qui est l'auteur du seul attentat à l'explosif qu'ait connu Feurs.

François Perrot

⁽⁴⁾ L'atelier se trouvaient à l'emplacement de l'actuel immeuble « Le Dorian », à l'angle de la place Dorian et de la rue de l'hôtel de ville.

Photo d'archives François PERROT



Le capitaine Thoviste, chef de corps des sapeurs-pompiers de Feurs était sur les lieux pour constater les dégâts.

Photo d'archives François PERROT



Le gendarme Antoine Rigaud effectuant la régularisation de la circulation sur la route nationale en 1990.

« Nous n'étions pas traumatisés, nous avons eu une semaine de congés... »

D'autres fonctionnaires foréziens se souviennent aussi de cet événement, aujourd'hui lointain dans leurs mémoires. « *Nous avons été prévenus par Mme Salvat une des responsables du centre qui, avec son fort accent stéphanois, nous a dit au téléphone : "les impôts ont sauté, ne venez pas travailler, le centre a pété, les impôts ont sauté..."* » Si les images se sont estompées avec le temps, ils ont tout de même la vision « *à l'étage, des fauteuils propulsés sur les bureaux.* » Il y eut une manifestation dans Feurs pour s'élever contre cet acte, « *des collègues de tout le département sont venus défilé avec nous pour nous soutenir.* » Aujourd'hui, quatre décennies après, et avec un léger sourire, l'un d'eux laisse échapper : « *Le jour de la reprise, nous n'étions pas traumatisés, nous avons eu une semaine de congés...* »



C'est la rentrée !
2024

Dimanche 01
septembre - 13h

Lundi 02
septembre - 11h30

Mardi 29
octobre - 11h30



Un ULM de l'Air-club du Forez.

Championnat régional d'ULM

Samedi 31 août et dimanche 1^{er} septembre

Le comité régional Auvergne-Rhône-Alpes FFPLUM (fédération française d'ultra-léger motorisé) organise, en collaboration avec l'air-club du Forez, le championnat régional d'ULM. Cette manifestation d'envergure se déroulera à l'aérodrome de Feurs/Chambéon.

Une trentaine d'appareils vont s'affronter lors d'épreuves de navigation aérienne comme la course d'orientation et de pilotage de précision. Cette compétition est ouverte à tous les pilotes, y compris

les débutants. C'est avant tout l'occasion de rassembler des équipages de niveaux différents et de profiter de la présence du collectif France – les futurs pilotes de l'équipe de France – pour promouvoir les compétitions régionales comme un accélérateur de compétences et de sécurité. Celles-ci, en favorisant l'émergence de talents, sont l'antichambre des championnats de France, d'Europe ou du monde.

Durant ces deux jours, des ULM de types multiaxes, autogires et pendulaires

vont concourir dans le ciel forézien. Les qualités de pilotage des participants s'évalueront lors de l'épreuve de précision d'atterrissage.

L'aérodrome de Feurs/Chambéon a été choisi par les instances parce qu'il offre le cadre idéal en termes d'attractivité et de sécurité. Les équipements de la plateforme permettent un accueil et un hébergement confortable appréciés et reconnus par le comité régional et les compétiteurs.

Des dinosaures à l'exploration spatiale

Jusqu'au 27 novembre, le musée accueille une nouvelle exposition Playmobil®.

« On voyage à travers le temps même avant les hommes parce que l'on débute avec les dinosaures et on s'arrête à l'exploration spatiale » détaille Dominique Béthune. Cet architecte construit chaque scène après de multiples réflexions. « Le diorama que je présente à Feurs ne sera jamais le même qu'ailleurs. Cela dépend de plein de contraintes : de la place, il faut trouver des choses pour les enfants, les parents, les papys mamies donc il faut vraiment réfléchir pour aller à l'essentiel parfois ou pour développer tout en gardant un vrai fil conducteur. Je dois me mettre à la place des visiteurs : qu'est-ce que j'ai envie de voir. Il faut aussi ne pas oublier que les enfants n'ont pas la même vision qu'un adulte déjà en raison de la taille. Il faut que dans la scène il se passe toujours quelque chose. Il doit y avoir quelque chose à raconter, à voir, de rigolo, de surprenant, d'éducatif. Il faut qu'il y en ait pour tout le monde ! Le Moyen-Âge présenté à Feurs, je ne l'avais jamais fait comme ça. J'ai pris plusieurs clichés de cette époque que j'ai fait rentrer dans 4 m². » C'est pourquoi le

scénario échafaudé à l'avance peut-être complètement balayé le jour même de la construction du diorama.

Depuis près de quinze ans, il sillonne les musées de France mais aussi d'autres lieux emblématiques comme des châteaux (Carcassonne, Sully, ...) ou encore les Invalides à Paris, le musée de la gendarmerie nationale, le musée de la gendarmerie et du cinéma de Saint-Tropez, ...

Il prend peut-être une revanche sur son enfance car « j'avais des Playmobil® quand j'étais petit, mais le père Noël ne m'en amenait pas beaucoup. Il y a eu quand même un petit peu de frustration étant enfant... » Bien plus tard, et lorsque sa fille était en âge de jouer avec, Dominique Béthune lui en achète. Il décide d'acheter les boîtes qui le faisait rêver petit. Dès lors le virus s'installe et il n'a jamais pu s'arrêter... « Depuis quinze ans j'en achète presque tous les jours » confesse l'artiste qui en a fait sa profession : créateur d'expositions en Playmobil®.⁽¹⁾

Dominique Béthune se fait plaisir en construisant une scène. Il ne le cache

pas. Mais bien au-delà de ça, il fait plaisir à plusieurs générations de visiteurs. Et pour lui, c'est bien le plus important ! La fréquentation est là pour le prouver : lors de sa dernière exposition à Feurs, il y a eu plus de 9 000 visiteurs !

⁽¹⁾ Cette exposition n'est ni sponsorisée, ni organisée par Playmobil®.

- **Musée de Feurs, rue Victor de Laprade. Ouvert : mercredi, samedi et dimanche de 14 h à 17 h. Tarifs : 5 €, réduit 2,50 €, gratuit pour les moins de 11 ans. Visite gratuite chaque 1^{er} dimanche de chaque mois. Tél. 04 77 26 24 48 ; Courriel : mairie.musee@feurs.fr**



Dominique Béthune présente une nouvelle exposition Playmobil® au musée de Feurs des dinosaures à l'exploration spatiale.

Club « Les fils d'argent »

L'activité du club « Les fils d'argent » reprend l'après-midi du mardi 3 septembre, à la maison de la commune. Par ailleurs, le jeudi 5 septembre, il est prévu un pique-nique au parc municipal.

Journée découverte pour la Retraite sportive

Jeudi 5 septembre

La Retraite sportive organise une journée découverte le jeudi 5 septembre. Elle se déroulera à l'équi'forum, boulevard de l'hippodrome, de 9 h à 16 h.

Les animateurs vous feront découvrir les différentes activités qui sont : danses en ligne ; danse ; tir à l'arc ; activités ludiques ; section multi-activités pour

les personnes qui ont été victimes d'un accident de la vie, une maladie et qui voudraient reprendre une activité, ... Un médecin fédéral sera présent. Il communiquera de nombreux conseils pour vivre au mieux sa retraite et pour remplir le livret de tests de la condition physique.

Cette journée s'adresse aux adhérents,

aux nouveaux adhérents et à tous ceux et celles qui veulent découvrir la Retraite sportive.

- **Jeudi 5 septembre, 9 h à 16 h, équi'forum. Infos par courriel : retraitesportive42feurs@gmail.com ou par téléphone au 06 71 40 26 40**

34^e randonnée VTT gravel de la tour Matagrín

La Squadra Forézienne organise, avec le concours de la ville de Feurs, la 34^e édition de la randonnée VTT gravel de la tour Matagrín. Elle aura lieu le samedi 7 septembre dès 7 h 30 à l'espace Maurice-Desplaces.

« L'an passé nous avons comptabilisé 306 participants. Pour cette année 2024, nous avons planché sur de nouveaux parcours et nous avons passé 107 h pour les rechercher et les tester » explique Gilles Dufay le président de la Squadra Forézienne. Ainsi, il y aura quatre parcours de 25 à 72 km balisés. Il y aura une nouveauté avec un parcours familial de 15 km. Celui-ci sera en plaine sans difficulté. Pour la 3^e année, un parcours pour vélos gravel de 68 km sera proposé, à suivre sur GPS. Les grands circuits passent par la tour Matagrín. Des ravitaillements sont proposés sur les parcours et une collation est prévue à l'arrivée mais il est nécessaire d'apporter son gobelet. Le port du casque est vivement conseillé.



Photo : Jacky TOINON

De nombreux sportifs participent à la randonnée de la tour Matagrín.

- **Samedi 7 septembre, dès 7 h 30, espace Maurice Desplaces. Tarifs de 3 € à 11 €. Réductions pour les - de 18 ans et les licenciés FFVÉLO/UFOLEP/FFC. Inscriptions en ligne sur www.squadraforezienne.com**

Micro-Folie : la conquête spatiale

11 et 15 septembre

En septembre au musée, il y aura deux ateliers avec le même thème : la conquête spatiale. Le premier atelier est réservé aux enfants à partir de 8 ans. Il aura lieu le mercredi 11 septembre de 14 h à 15 h. Le second, destiné aux adultes, aura lieu le dimanche 15 septembre.

- **Courriel : mairie.microfolie@feurs.fr ; Tél. 04 77 26 24 48**

Rallye des vieux pistons

Samedi 14 septembre

Le Rétromobile-club forézien organise, samedi 14 septembre, son rallye des vieux pistons. Il s'agit d'une randonnée dont le départ est donné à Feurs et s'adresse aux détenteurs de voitures d'avant-guerre. Les Foréziens les plus matinaux devraient donc voir passer dans les rues de belles carrosseries.

- **www.retroforezien.fr**

Un nouveau bureau et une nouvelle saison avec Scènes en Forez *Samedi 14 septembre*

«**D**e Duteil à Roumanoff, la nouvelle équipe de Scènes en Forez veut offrir des moments de détente et de plaisir. Déterminée et enthousiaste, elle conserve quelques habitudes, fruits de son histoire, mais apporte surtout des nouveautés prometteuses. Vous pourrez découvrir de l'humour, du théâtre, du mentalisme mais aussi un éventail de spectacles musicaux très diversifiés ». Cette nouvelle équipe⁽¹⁾, présidée par Jean-Jacques Cognard, procède à une programmation par touches : classique, créations originales, chanson française. Le tout sera porté par des artistes de talent, des professionnels reconnus.

Pascal Coulan est l'artiste qui va avoir la lourde charge d'ouvrir la saison Scènes en Forez 2024/2025, au théâtre du forum le samedi 14 septembre.

Humoriste, comédien, auteur, metteur en scène, Pascal Coulan est bien connu de la scène lyonnaise, puisqu'il y joue depuis plus de 35 ans. Il est l'auteur d'une dizaine de one-man-show et d'une douzaine de pièces, représentés à Lyon, mais aussi en France et au Festival d'Avignon.

Il fait partie de la compagnie Press'Citron depuis plus de deux décennies. Dans des sketches corrosifs, inspirés du quotidien, il se plaît à ridiculiser des personnages actuels. Il teste le monde...

⁽¹⁾ Président : Jean-Jacques Cognard ; Trésorière : Marie-Claire Benier ; Secrétaire : Béatrice Le Rider. Membres du conseil d'administration : Françoise et Jean-Paul Dumas, Monique et Daniel Tissot, Hubert Benier, Éliane Pavallier, Michelle Giroud, Éliane Cognard.

- **Samedi 14 septembre, 20 h, théâtre du forum. Entrée libre. Billetterie auprès des bureaux d'information touristique Forez-Est à Panissières, Chazelles-sur-Lyon, Montrond-les-Bains et Feurs, place de la Boaterie.**

On reconnaît de gauche à droite lors d'une récente réunion en mairie avec les bénévoles de Scènes en Forez, Christian Vilain, adjoint à la culture; Marianne Darfeuille maire de Feurs; Paul Barriol ancien président de Scènes en Forez; Mireille Barriol; Éliane Cognard; Jean-Jacques Cognard président de Scènes en Forez et Monique Tissot.



Brocante

Dimanche 15 septembre

À Feurs, le troisième dimanche du mois de septembre est réservé pour la grande brocante. Elle se déroule avenue Jean-Jaurès et les visiteurs viennent par centaines tout au long de la journée. Cette journée est aussi l'occasion pour les Foréziens de faire une opération « vide grenier ».

Photo d'archives



Du côté de Pierre-sur-Haute

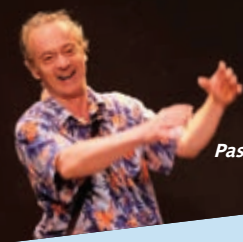
Dimanche 22 septembre

Huit marches sont au programme 2024/2025 des Randonneurs du dimanche. La première est prévue le dimanche 22 septembre. Le départ se fera du pont près de la source ferrugineuse dans la vallée de Chorsin, puis la cascade du même nom, les jasseries Renat, de Colleigne, Pierre-sur-Haute, le buron de la Richarde et puis l'arrivée à la jasserie de Garnier.

Une variante est prévue en cas de mauvais temps. Elle partira du même endroit mais passera par Chorsin, Chassirat, la loge de la morte puis la cascade de Chorsin. Elle sera légèrement plus longue : 21 km.

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30, parking de la place Dorian. Les participants doivent apporter un repas froid.

- Tél. 04 77 26 00 50 ;
Courriel : jeanchristophejuillet@sfr.fr



Pascal Coulan

Le programme

14 septembre

Humour avec Pascal Coulan

28 septembre

Magie-mentalisme
avec Thibaut Del Corral

12 octobre

Théâtre, comédie avec Judith Ejnès
et Arnaud Schmitt

16 novembre

Musique baroque avec Marie Favier

30 novembre

Chanson française avec Yves Duteil

18 janvier 2025

Musique « Tangopéra »
avec Catherine Séon

15 février

Théâtre avec Lionel Jamon

8 mars

Humour avec Anne Roumanoff

5 avril

Musiques actuelles
avec Emmanuelle Duvillard

Les châteaux de Célia en Beaujolais

Dimanche 22 septembre

Dans le cadre des journées du patrimoine Ciné Feurs propose une projection exceptionnelle du film *Les châteaux de Célia en Beaujolais*. Ce long métrage de 90 minutes a été réalisé par Michel Perrin. « Le Beaujolais est connu pour ses vignobles, beaucoup moins pour ses nombreux châteaux » précise le réalisateur qui sera présent à Feurs le dimanche 22 septembre.

Structuré par une petite fille de 6 ans,

Célia – qui guide le spectateur d'un château à l'autre – le film emprunte des moyens de locomotion originaux à bord desquels prend place la petite Célia, et qui relie les monuments entre eux. Ces liens, le réalisateur les appelle « les inter-châteaux ». De nombreux travellings égayent ainsi le film en train, montgolfière, carriole à cheval, vieille moto, hélicoptère, deux-chevaux, ou encore en marchant.

Réalisé par Michel Perrin, informaticien à la retraite, ce film a mis en œuvre des moyens techniques et humains très importants sous l'égide de l'association Acibel (association cinématographique en pays Beaujolais et Lyonnais).

• **Dimanche 22 septembre, 17 h 30, Ciné Feurs. Tarifs: 6,20 € ; - de 14 ans: 4,30 €.**



Un marché paysan pour la fête de l'Amap et de l'alimentation

Mardi 24 septembre

Cette année, la fête de l'Amap évolue et devient la fête de l'Amap et de l'alimentation avec le concours de la communauté de communes Forez-Est.

Cette fête s'inscrit dans le cadre d'« Amap en fêtes », qui est une multitude d'événements locaux partout en France, permettant de faire découvrir ce qu'est une Amap et sensibiliser les consommateurs aux enjeux de l'agriculture paysanne, du revenu des agriculteurs mais aussi à ce qu'est une alimentation saine, de saison, produite localement.

Dans une ambiance musicale et conviviale, cette fête de l'alimentation ouverte à tous se déroulera le mardi 24 septembre, à partir de 17 h 30 aux abords de la MJC à Feurs.

Le marché paysan proposé par la quinzaine de producteurs bio de l'Amap sera l'occasion d'évoquer avec eux les difficultés du métier de paysan confronté aux nombreuses intempéries, vagues de chaleur, sécheresse, gels tardifs et inondations les obligeant à s'adapter à ces changements climatiques.

Cette fête sera aussi l'occasion d'échan-

ger avec plusieurs associations engagées dans une démarche de sensibilisation de la population aux conséquences du dérèglement climatique, ou encore celles engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire.

La communauté de communes Forez-Est exposera. Elle présentera son programme alimentaire territorial (PAT) et les bonnes pratiques liées au compostage.

Vous pourrez déguster les produits proposés dans les paniers de l'Amap et vous aurez aussi la possibilité d'estimer le poids d'un panier garni et de repartir avec si vous êtes le plus perspicace.

La fête se prolongera, en partenariat avec ciné Feurs et plusieurs associations par la projection, le vendredi 27 septembre, du film documentaire *La Théorie du Boxeur* tourné dans la Drôme. À l'heure où la souveraineté alimentaire et le local ont le vent en poupe, le film nous invite à une réflexion sur le devenir de l'agriculture et donc de nos systèmes alimentaires. Un débat suivra cette projection.

• **Mardi 24 septembre, 17 h 30, MJC.**

Menuiserie Forezienne

- ensemble, maîtrisons l'ouvrage -

Tous travaux en neuf & en rénovation



www.menuiserie-forezienne.fr

contact@menuiserie-forezienne.fr

Agencement intérieur (particuliers et professionnels)

Cuisine, salle de bain, dressing



Mobilier sur mesure

Parquet, escalier, garde-corps

Portes intérieures sur mesure

Verrières, claustras sur mesure

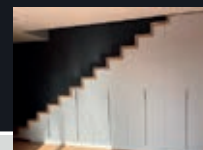
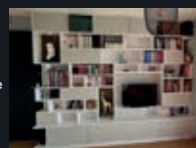
Menuiseries extérieures (ALU, BOIS, PVC, Mixte)

Portail de garage, de cour

Isolation intérieure & extérieure

Volets roulants, battants

Brise soleil orientable



28 Rue René CASSIN—42110 FEURS

04.77.26.46.54

contact@menuiserie-forezienne.fr

Du rock avec Minnie Marks

Mercredi 25 septembre

Avec un talent fou et incontrôlable, jouant ce qu'elle appelle du dirty sweet rock & roll, Minnie Marks dévore les girls bands depuis 1994.

Cette jeune chanteuse n'est pas seulement un monstre de la nature jouant de la guitare acoustique incroyablement électrifiée, mais aussi une menace rare et triple : chanteuse, auteur-compositeur et multi-instrumentiste.

Soyez prévenu, son spectacle vous emmènera dans un voyage vertigineux de montagnes russes de riffs rock avec des chansons écrites au cours des dernières années de son voyage musical à travers le monde.

Qu'il s'agisse d'un public de festival ou d'une salle de bar remplie comme une boîte de sardines, elle ne déçoit pas.

Minnie est fièrement soutenue par Elixir Strings, Woodskin Cajons, AER Amplifiers et Wegen Picks.

Ce concert, au château du Rozier, sera assis.

• **Mercredi 25 septembre, château du Rozier.**

Tarifs : 16,50 € ; réduit : 14,50 € ; abonnés : 14,50 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.



Exposition mycologique et botanique 28 et 29 septembre



L'exposition mycologique et botanique permettra aux visiteurs de découvrir et d'en apprendre davantage sur les champignons, leur rôle dans l'écosystème et les différentes espèces présentes dans notre région. L'équipe du groupement

mycologique et botanique de Feurs sensibilise le public à la diversité et à l'importance des champignons, souvent méconnus et pourtant essentiels à notre environnement. Leur passion et leur expertise en font des ambassadeurs de la mycologie, prêts à partager leur savoir et à susciter la curiosité des visiteurs.

Martine Régé-Gianas, mycologue de l'association, partagera ses connaissances sur les différentes espèces de champignons ainsi que sur les meilleures techniques de cueillette et de conservation. Il ne faudra pas hésiter à lui poser toutes vos questions pour profiter pleinement de cette exposition qui incitera probablement certains visiteurs à des sorties en forêt à la découverte du monde fascinant des champignons. Ils pourront aussi venir grossir les rangs du groupement mycologique et botanique qui, rappelons-le, organise régulièrement des sorties « champignons ».

Rendez-vous donc le dernier week-end de septembre pour une immersion fascinante dans le monde des champignons et pour découvrir toute la richesse de ce domaine passionnant.

• **Samedi 28 et dimanche 29 septembre, 10 h à 19 h, salle des fêtes. Entrée gratuite.**

Face au CC Carrefour - FEURS
04 77 26 37 52

Allo ! c'est le plombier
Sylvain JOUBERT

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - PLOMBERIE - SANITAIRE - ENTRETIEN DE CHAUDIÈRE - PAC - CLIMATISATION - PHOTOVOLTAÏQUE

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES :
NE SUBISSEZ PLUS LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE,
DEVENEZ PRODUCTEUR !

ENTRETIENS

Services à la personne
à côté
Les aider en plus !

90 % de crédit d'impôt

51 services à la personne

Services aux familles, senior et handicap
Nous sommes à votre écoute pour proposer une aide de proximité adaptée !

1 rue du 8 Mai, 42110 FEURS
04 77 28 59 39
feurs@a-cote-services.com

PCH

Thibaut Del Corral invité de Scènes en Forez

Samedi 28 septembre

Artiste professionnel depuis plus de dix ans, Thibaut Del Corral conduit une brillante carrière.

Ce magicien a fondé, à Montbrison, son propre théâtre. Il s'impose désormais comme une référence nationale, en témoigne le succès de sa dernière tournée jouée à guichets fermés.

Au cours de la soirée, dans une ambiance mystérieuse, il crée autour de lui un univers magique, où s'expriment les performances mentales les plus bluffantes et des expériences 100 % interactives. Ici le pouvoir change de main, c'est le public qui s'en empare se découvrant des capacités insoupçonnées et des dons qui confèrent aux miracles...

Thibaut Del Corral appartient à la nouvelle génération d'illusionnistes grâce à son approche moderne de la magie et à l'humour qui magnifient ses spectacles. Il repousse une nouvelle fois les limites de votre imagination. Venez découvrir en famille, au théâtre du forum dans le cadre de la saison de Scènes en Forez, ces fabuleuses expériences dont vous vous souviendrez longtemps...



Photo : Vincent CHAMBON

- Samedi 28 septembre, 20 h 30, théâtre du forum. Tarifs : 20 €, abonnés : 17 €. Réservation des places auprès des bureaux d'information touristique de l'office Forez-Est, à Feurs place de la Boaterie, Tél. 04 77 26 05 27.

Concert d'orgue

Dimanche 29 septembre

Pascal Sabot donnera un récital d'orgue à Feurs le dimanche 29 septembre.



Dans le cadre de la collecte de fonds pour le projet de reconstruction de l'orgue de l'église Notre-Dame, l'association des Amis des orgues organise un concert le dimanche 29 septembre.

Il sera donné par Pascal Sabot. Actuellement en charge de l'instrument Ott/Marconnet récemment installé dans l'église Saint-Laurent du Creusot, il était auparavant organiste titulaire de l'orgue Callinet de 1834 de l'église Saint-Pierre de Saint-Chamond.

Il est titulaire du diplôme d'État de musique ancienne et du concours de professeur d'orgue. Il enseigne en Saône-et-Loire dans les conservatoires du Creusot et de Montceau-les-Mines mais aussi dans la Loire au sein de l'association « d'orgues et déjà ». Il a été l'élève de Chantal de Zeeuw au conservatoire de Saint-Étienne et il va bénéficier des précieux conseils de Jean Wallet, professeur d'orgue et d'improvisation au conservatoire de Nice.

- Dimanche 29 septembre, 15 h 30, église Notre-Dame. Entrée libre.

Semaine bleue : concours de belote

Lundi 30 septembre



Un concours de belote, réservé aux adhérents du club seniors, est organisé dans le cadre des animations de la semaine bleue. Il aura lieu le lundi 30 septembre, à 14 heures. Les inscriptions sont obligatoires au centre communal d'action sociale au 04 77 26 64 86 ou 04 77 26 64 85.

La Table Ronde Traiteur

Votre spécialiste dans le portage des repas à domicile et en entreprise depuis près de 20 ans

PLUSIEURS FORMULES sont proposées !



04 77 26 24 92

www.latableronde-traiteur.fr

État civil du 1^{er} au 30 juin 2024

Naissances

- 05/06** ATILGAN Esin, Nur, 1 rue du Pas de Leyzin.
08/06 ANDRÉ Jade, Isabelle, Véronique, 1 rue des Haras.
22/06 SELMI Ibrahim, 11 rue Saint-Antoine.
24/06 CHANUT Gabriel, Patrick, 2 rue de la Péchoire.
24/06 FAYE GODARD Tyliano, 5 rue Joseph Ory.

Décès

- 01/06** NOAILLY veuve ROSSARY Yvette, Marie, Antoinette, 89 ans, ehpad « les chênes » 26 rue Camille Pariat.
09/06 DAURAT Gilles, Pierre, 67 ans, 5 rue René Cassin.
13/06 RECORBET épouse BEFORT Marie, Thérèse, 88 ans, « Le Palais » 4 impasse Frédéric Chopin.
14/06 GRANJON épouse PONCET Bernardette, Marie, 77 ans, 14 rue Voltaire.
18/06 PREVOST épouse DAMON Patricia, Marie, Brigitte, 70 ans, 45 chemin de la Barre.
20/06 CAMUS Pierre, 84 ans, ehpad « les chênes » 26 rue Camille Pariat.
30/06 REBECCHI Renée, Odette, 80 ans, 14 bis rue Waldeck-Rousseau.

Mariages

- 08/06** Entre Kevin, Valéry, Christophe FOUILLAT, technico-commercial et Coralie, Isabelle, Lucie CARVALHO, auxiliaire de puériculture, domiciliés 2 rue du docteur Roux, à Feurs.
08/06 Entre Alexandre, Steven, Jonathan JOLY, agent de maîtrise et Aurélie MARTIN, assistante dentaire, domiciliés 5 impasse Paul Gauguin, à Feurs.
08/06 Entre Thomas, Éric RICHARD, responsable d'affaires et Alexandrine CALEYRON, chirurgien-dentiste, domiciliés 118 allée des Montagnes du matin, à Pouilly-lès-Feurs.
08/06 Entre Pierre-François FRASSE, artiste peintre en figurine et Gaëlle, Laurence, Ludovica GOUJON, aide-soignante à domicile, domiciliés 4 ter rue Benjamin Franklin, à Feurs.
29/06 Entre Steev, Gérard, Maurice GUYOMARD, opérateur agro-alimentaire et Laura, Marcelle, Dominique, Pauline, Chantal VIAL, assistante comptable, domiciliés 10 rue Jules Ferry, à Feurs.

Les avis de naissance et les transcriptions de décès sont communiqués à la mairie de Feurs (commune de résidence des nouveau-nés ou des défunts) avec un décalage de plusieurs jours après l'événement. C'est la raison pour laquelle certaines naissances et certains décès peuvent être publiés avec un décalage d'au minimum un mois dans Le Petit Forézien. Par ailleurs, les avis de naissance ne sont publiés qu'avec l'autorisation des parents, c'est la raison pour laquelle certaines naissances n'apparaissent pas dans nos colonnes. Les mariages sont publiés qu'avec l'accord des mariés.



Hommage

Henry Leclerc

Henry Leclerc a fait sa formation de mécanique générale chez Richard, route de Lyon à Feurs. Fils de Camille Leclerc, chef de corps des sapeurs-pompiers, Henry Leclerc a été bercé tout petit par le bruit des sirènes. Tout naturellement il s'engagea comme sapeur-pompier volontaire, juste après-guerre. Comme il était dans la mécanique, il a été nommé caporal-mécanicien. Il avait en charge la surveillance et l'entretien des véhicules de la caserne. Il a participé, aux côtés de son père, garagiste rue de Verdun, à la transformation d'un Dodge. Henry Leclerc, à la disparition brutale de son père en 1959, va quitter Feurs. Il sera alors vendeur d'automobiles chez Renault à Saint-Étienne puis mécanicien dans l'aéronautique pour les aéro-clubs d'Andrézieux, Saint-Galmier et Feurs/Chambéon. Henry Leclerc était resté une quinzaine d'années chez les sapeurs-pompiers ; quinze années restées gravées dans sa mémoire. Il n'a jamais oublié son engagement. Bien que touché par la maladie de Parkinson, il avait largement évoqué la réorganisation du corps local faite par son père, dès 1936. C'était dans Le Petit Forézien n° 337 de janvier 2021. Il avait livré de nombreux et précieux souvenirs pour l'histoire du corps des sapeurs-pompiers. Ses cendres ont été déposées auprès de ses parents, dans le caveau familial, à l'ancien cimetière. Il avait 94 ans.

CRÉATEURS
D'INTÉRIEURS
CUISINES et BAINSDEPUIS 15 ANS
à FEURSRéalisation
chez un clientAUGOYAT
YannPlus d'info sur le site INTERNET
www.cuisinesaugoyat.frMagasin à Feurs de 170 m²17, rue du 8 Mai
06 98 51 80 01

Mail : cuisinesyannaugoyat@orange.fr

MENUISERIE • CHARPENTE
COUVERTURE • ZINGUERIEEts Joël
REYNAUD

- Gouttières alu toutes dimensions neuf et rénovation
- Charpente traditionnelle
- Charpente fermettes
- Couverture tuiles • Zinguerie

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
ET CLÔTURES

- TERRASSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- ASSAINISSEMENT
- ENROCHEMENT
- LOCATION PELLE AVEC CHAUFFEUR



☎ 07.71.25.56.18

Impasse du Château d'Eau - La Boissonnette

FEURS ☎ 06 89 33 32 27

etsjoel.reynaud@wanadoo.fr
www.reynaud-couverture.fr

Le bar à salade « Le sain bol » a ouvert ses portes



Delphine Sanchez a ouvert un bar à salade rue mercière, dans l'ancien local de Sonance audition. Avec plus de seize ans d'expérience dans la restauration, elle vous propose des produits frais et sains entièrement faits maison. Elle s'approvisionne essentiellement chez les commerçants foréziens (fruits et légumes chez Le verger forézien ; fromages de La jasserie ; viandes chez Marco & Max ; pains chez la boulangerie Perret). Vous pourrez concevoir votre propre salade garnie d'une base (riz, pâte, salade, lentilles) puis ajouter des ingrédients au choix (œufs, poulet, fromages, légumes, etc.). Les protéines changent tous les jours et une salade prédéfinie est proposée pour les plus pressés. Des « extras » sont aussi disponibles tous les jours : quiches, feuilletés, tartes, cakes (chaud) ainsi que des desserts : mousse au chocolat, gâteau aux pommes, panna cotta... « Dans mes précédentes expériences, j'ai remarqué que la clientèle n'a souvent qu'une heure pour déjeuner le midi et beaucoup non donc pas le temps d'aller au restaurant, c'est pourquoi j'ai souhaité proposer une nouvelle offre sur la ville avec le choix d'un repas rapide et sain, à emporter ou sur place » explique Delphine Sanchez. Dans un futur proche, elle souhaite que son restaurant soit 100 % sans emballages. Elle propose déjà des couverts et bols réutilisables, vous pouvez également venir au « Sain bol » avec vos propres contenants.

• 04 77 28 12 20  

« Le Petit bar » devient « Le bistrot de la tour »



« Le Petit bar », 1 place guichard géré par Jean-Christophe Morin depuis douze ans se nomme désormais « Le bistrot de la tour », avec à la tête Pauline Tardy. La nouvelle gérante qui travaille dans la restauration depuis plus de dix-neuf ans – dont trois ans en tant que chef de cuisine – a souhaité donner une nouvelle orientation à ce lieu. C'est pourquoi il est désormais possible de se restaurer avec un menu unique qui change chaque semaine : choix entre deux entrées, deux plats, viande ou poisson, et deux desserts. Vous pourrez, par exemple, déguster une bavette sauce échalote, une cuisse de poulet farcie au chorizo, du clafoutis tomate séchés lardons, des sablés bretons abricot/miel thym, ... Tout est fait maison avec des produits frais et de saison. Pauline Tardy se ravitaille localement le plus souvent possible. « J'ai eu un véritable coup de cœur pour ce lieu, je savais que c'était ici ou rien. J'ai refait tout l'intérieur en gardant le cachet existant, prochainement il y aura une deuxième salle à l'étage afin de pouvoir accueillir plus de clients » explique la nouvelle responsable. Il est toujours possible de boire un verre ou un café jusqu'à quinze heures.

• 07 55 55 56 10  



Rejoignez-nous pour
UNE PORTE OUVERTE EXCEPTIONNELLE
le dimanche 13 octobre 2024 de 9h à 12h
et découvrez notre magnifique
domaine dans une ambiance
conviviale et chaleureuse !



04 77 27 80 36 • 42110 Poncins
E-mail : salechaudron@wanadoo.fr
www.le-nid-douillet.com



FEURS

LA Braderie
DU CENTRE-VILLE

SAMEDI 21 SEPT

Restauration possible

Poneys, clowns, Maquillage enfant...

Bonnes affaires et Animations musicales 9h - 15h



Concours de dessin : « Dessine-moi Feurs olympique »

2 000 euros de cadeaux à gagner !

La ville de Feurs et l'office de commerce et de l'artisanat (OCA), en partenariat avec l'association des commerçants « Les boutiques de Feurs » reconduisent leur concours de dessin à l'occasion de la rentrée 2024. Il a débuté le 19 août et s'achèvera le 27 septembre, à 17 h.

Pour rappel, en 2023 plus de 70 dessins ont été déposés et tous ont été récompensés avec des chèques cadeaux et des friandises.

Pour cette nouvelle édition, le thème est : « Dessine-moi Feurs olympique ». Les enfants doivent donc dessiner la ville de Feurs à l'occasion du passage de la flamme olympique.

Seuls les formats A4 (21 x 29,7) sont autorisés pour les quatre catégories : 1-4 ans ; 5-9 ans ; 10-14 ans et 15-18 ans.

Les premiers prix sont une mini Vespa électrique pour les 1-4 ans ; un coffret Playmobil® Astérix pour les 5-9 ans ; une Nintendo® switch lite + animal crossing pour les 10-14 ans et une Nintendo® switch + mario party pour les 15-18 ans.

Des chèques cadeaux récompenseront les autres participants. Les dessins devront être déposés dans l'urne située en mairie. Un jury, composé des commerçants adhérents, des membres du bureau de l'OCA, de Marianne Darfeuille, de Valérie Chavot et des agents du service commerce, éliront les trois plus beaux dessins dans chaque catégorie.

Les résultats seront annoncés le 4 octobre sur les réseaux sociaux « AchetezaFeurs ». Comme l'année dernière, les dessins seront exposés dans le patio de la maison de la commune.

• Le règlement du jeu est consultable sur : <https://www.achetezafeurs.fr/content/54-reglement-dessine-moi-feurs-olympique>



Meubles BOURRAT 4 rue Jean Marie Nigay - 42110 FEURS
04 77 26 31 58 www.meublesbourrat.com

I.C.S depuis 2002 Maintenance à distance réparateurs

Nicolas Trouilloux

Informatique

Vente - Réparation - Conseil - Particuliers & Pro

Du mardi au samedi : de 9h à 12h / 14h30 à 19h 1 carrefour de la libération
Sauf 18h le samedi
Fermé le jeudi après-midi

☎ 04 77 26 43 86
42110 FEURS
www.ics42.fr
contact@ics42.fr

AAI M'Alu

Fabricant de menuiserie Alu,
Vérandas, Volets roulants,
Stores, Fenêtres PVC,
Portail alu,
Miroiterie

4 imp. du Palatin - 42110 FEURS
Tél. 04 77 26 54 90
accueil.aaimalu@gmail.com

- MÉCANIQUE
- CARROSSERIE
- CLIMATISATION
- PNEUMATIQUE
- PARE-BRISE
- VENTE VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS

Service

SEAT Service

F. CHEMINAL SARL
Route de Saint-Etienne
42110 FEURS
04 77 26 56 63

Dessine-moi Feurs OLYMPIQUE !

Du 19 août au 27 septembre

2 000 € de lots

15-18 ANS NINTENDO SWITCH® + MARIO PARTY®

5-9 ANS PLAYMOBIL ASTÉRIX®

10-14 ANS NINTENDO SWITCH LITE® + ANIMAL CROSSING®

1-4 ANS MINI VESPA®

+ DES CHÈQUES CADEAUX DES BOUTIQUES DE FEURS !

JEREMY Chaussures

C'est la rentrée !
Venez découvrir notre collection

SKECHERS Reebok
NIKE Champion
adidas VANS victoria

C. C. Faubourg St Antoine - **FEURS** - 3 place Paul Larue